

DOCUMENT RESUME

ED 356 646

FL 021 140

AUTHOR Leduc, Denise; Mariez, Jean-Marie
 TITLE French Language Arts, 10-20-30: Programme
 d'etudes.
 INSTITUTION Alberta Dept. of Education, Edmonton. Language
 Services Branch.
 REPORT NO ISBN-0-7732-0220-X
 PUB DATE 88
 NOTE 176p.; For grades 7, 8, and 9, see FL 021 139.
 PUB TYPE Guides - Classroom Use - Teaching Guides (For
 Teacher) (052)
 LANGUAGE French
 EDRS PRICE MF01/PC08 Plus Postage.
 DESCRIPTORS *Behavioral Objectives; *Curriculum Design; Foreign
 Countries; *French; Grade 10; Grade 11; Grade 12;
 *Immersion Programs; Notional Functional Syllabi;
 Secondary Education; *Second Languages; *State
 Standards; Statewide Planning
 IDENTIFIERS *Alberta; Canada

ABSTRACT

The Alberta (Canada) curriculum for 10th, 11th, and 12th grade French immersion instruction is presented. An introductory section describes the rationale and objectives of the program and provides a brief bibliography. The next section charts the types of discourse on which the curriculum focuses within each language skill area (listening, speaking, reading, writing), with suggested instruction types to be allotted to each. Three subsequent chapters outline in greater detail the behavioral objectives and notional content at each of the three grade levels for oral communication (listening, speaking), reading, and writing instruction. The final section offers ideas and behavioral objectives for enrichment in each skill area, for each discourse type, and at each grade level. Appended materials include lists of suggested prefixes and suffixes, relation markers, paragraph organization considerations, and syntax features to incorporate into the curriculum at each grade level. (MSE)

 * Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
 * from the original document. *

ED356646

FL

FRENCH LANGUAGE ARTS 10 - 20 - 30

Programme d'études

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS
MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

S. Wolodko

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES
INFORMATION CENTER (ERIC)."

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION
CENTER (ERIC)

This document has been reproduced as
received from the person or organization
originating it
 Minor changes have been made to improve
reproduction quality

Points of view or opinions stated in this docu-
ment do not necessarily represent official
OERI position or policy

Language Services

Alberta
EDUCATION

FL 021 140

FRENCH LANGUAGE ARTS

10 - 20 - 30

Programme d'études

**Alberta
Education
1988**

Dépôt légal - quatrième trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Canada

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA EDUCATION)

Alberta . Language Services.

French language arts 10 - 20 - 30 : programme d'études.

ISBN 0-7732-0220-X

1. Français (Langue) -- étude et enseignement (secondaire) -- Alberta. --anglophones.

I. Titre

PC2065.A333 1988

440.707123

© 1988, la Couronne du chef de la province de l'Alberta, représentée par le ministre de l'Éducation. Alberta Education, 11160 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta, T5K 0L2.

Par la présente, le détenteur des droits d'auteur autorise toute personne à reproduire ce document, ou certains extraits, à des fins éducatives et sur une base non lucrative.

REMERCIEMENTS

Alberta Education tient à remercier les personnes suivantes pour leur contribution à la préparation de ce programme d'études.

Auteurs	Denise Leduc Alberta Education
	Jean-Marie Mariez Alberta Education
Directeur du projet	Marcel Lavallée Alberta Education
Coordinatrice du projet	Francine Bourque Alberta Education

Nos remerciements s'adressent également aux enseignants et enseignantes qui ont aidé à la réalisation de ce programme, par leur participation aux comités ad hoc, aux comités d'implantation et aussi à ceux qui ont fait l'expérimentation de ce programme. Nous remercions aussi le gouvernement du Québec de nous avoir permis d'utiliser certains textes de leur programme d'études pour l'enseignement du français au secondaire.

ÉQUIPE DE PRODUCTION - LANGUAGE SERVICES BRANCH

Édition et coordination	Jocelyne Bélanger
Responsable de la production	Louise Chady
Traitement de texte et mise en pages	Anita Bartosch
Montage	Michel Fortier

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
• La raison d'être du programme de français - Immersion	1
• Les buts du programme de français	2
• La définition de la compétence langagièr.....	2
• La langue, instrument de communication	7
• La langue, véhicule de valeurs socio-cultu.....	12
• Bibliographie	14
RÉPARTITION DES TYPES DE DISCOURS AU PROGRAMME	15
COMMUNICATION ORALE	23
• Dixième année - contenu notionnel	33
• Onzième année - contenu notionnel	41
• Douzième année - contenu notionnel	49
LECTURE	57
• Dixième année - contenu notionnel	63
• Onzième année - contenu notionnel	71
• Douzième année - contenu notionnel	79
ÉCRITURE	87
• Dixième année - contenu notionnel	93
• Onzième année - contenu notionnel	101
• Douzième année - contenu notionnel	109
ENRICHISSEMENT	117
• Répartition des types de discours	118

• Communication orale	123
• Lecture	129
• Écriture	137
ANNEXES	145
• Dixième année	147
• Suggestion de préfixes	149
• Suggestion de suffixes	150
• Marqueurs de relation	151
• Organisation des paragraphes entre eux	152
• Syntaxe de la phrase et du discours	153
• Onzième année	155
• Suggestion de préfixes	157
• Suggestion de suffixes	158
• Marqueurs de relation	159
• Organisation des paragraphes entre eux	160
• Syntaxe de la phrase et du discours	161
• Douzième année	163
• Suggestion de préfixes	165
• Suggestion de suffixes	166
• Marqueurs de relation	167
• Organisation des paragraphes entre eux	168
• Syntaxe de la phrase et du discours	169

Pour éviter d'alourdir le texte, nous nous conformons dans le présent programme d'études à la règle de grammaire qui permet d'utiliser le masculin avec une valeur de neutre lorsqu'on parle en général. Par exemple, il est clair que lorsqu'on utilise les mots "enseignant" et "élève", ces masculins incluent un enseignant et un élève de l'un ou de l'autre sexe.

LA RAISON D'ÊTRE DU PROGRAMME DE FRANÇAIS **- IMMERSION -**

L'immersion! Voilà un terme qui fait figure de nouvel arrivé dans le monde de l'éducation. C'est un phénomène encore tout jeune. Il renferme un dynamisme et connaît un essor que personne n'aurait pu soupçonner il y a vingt ans.

Le cours de français est au cœur de tout programme d'immersion. C'est l'outil indispensable permettant aux élèves non-francophones d'acquérir la connaissance de l'une des deux langues officielles de notre pays et d'apprécier la richesse et la diversité du riche patrimoine culturel français. Pour les élèves inscrits dans un programme d'immersion, le cours de français s'avère également un moyen d'acquérir un deuxième véhicule de communication leur permettant de s'enrichir, tant sur le plan personnel que sur ceux des loisirs et de l'emploi. Enfin, c'est autour du cours de français que graviteront les autres disciplines enseignées en français. De fait, le cours de français donne à l'élève les outils dont il a besoin pour penser et agir dans une deuxième langue.

Ce nouveau programme de français élargit la vision qui a présidé à l'élaboration des programmes précédents. Riche des expériences passées, ce programme intègre de nouveaux éléments clés, fruits de la pratique et de la recherche sur la scène nationale et internationale depuis les quinze dernières années. Il préconise l'approche communicative qui s'inscrit dans un courant éducatif centré sur le vécu et les intérêts de l'élève. Cette approche entraîne une pratique pédagogique qui valorise à la fois l'élève, l'acte d'apprendre et les apprentissages. Ce programme veut aussi révéler aux élèves les nombreux éléments qui composent la langue française. En effet, ce programme offre aux jeunes une occasion de connaître leur univers physique, social et psychologique.

Plusieurs jeunes non-francophones de l'Alberta voient dans le bilinguisme un atout précieux dans leur formation personnelle, intellectuelle et sociale en tant que citoyen du Canada. Ce programme de français, conçu spécifiquement pour cette clientèle scolaire, jouera donc un rôle clé dans le succès des programmes d'immersion offerts en Alberta.

LES BUTS DU PROGRAMME DE FRANÇAIS

Au secondaire, les buts du programme de français sont:

- d'amener l'élève à développer sa compétence langagière, en développant des habiletés en écriture, en lecture et en communication orale;
- d'amener l'élève à se sensibiliser aux valeurs socio-culturelles que véhiculent les discours lus ou écoutés.

Ainsi, le but essentiel du programme d'études est le développement d'une capacité d'emploi de la langue à des fins de COMMUNICATION et de sensibilisation à des VALEURS SOCIO-CULTURELLES propres à la communauté franco-phone.

A. LA DÉFINITION DE LA COMPÉTENCE LANGAGIÈRE

Dans le cadre de ce programme, la notion de compétence langagière implique plus que la simple habileté à réciter des dialogues avec précision, à changer une phrase écrite du présent au passé, ou à lire à haute voix un passage dans un livre. Elle se réfère plutôt à l'habileté d'utiliser la langue française comme instrument de pensée et de communication, dans des contextes de nature et de complexité variées.

La notion de compétence langagière se réfère d'une part, aux processus mentaux sous-tendant les différents aspects de l'emploi de la langue. D'autre part, elle se réfère aux rapports existant entre les intentions réelles de communication d'un élève et les moyens que lui offre la langue pour les satisfaire. Dans leur effort à définir cette notion, certains auteurs (Cummins, 1980, 1983; Skinner, 1985) en sont arrivés à la conclusion qu'elle pouvait se définir en deux volets:

1. Compétence langagière de base

Ce niveau de compétence langagière est caractérisé par un degré de maîtrise de la langue par l'élève, lui permettant de l'utiliser à des fins de repérage et de reproduction d'un fait, d'une idée ou d'un phénomène et cela, SOUS UNE FORME TRÈS VOISINE DE CELLE SOUS LAQUELLE CES ÉLÉMENTS LUI ONT ÉTÉ MONTRÉS LA PREMIÈRE FOIS. Par exemple, ce niveau de compétence langagière permet à l'élève de repérer et de reproduire la définition de termes techniques, d'un mot, d'une formule scientifique, etc. On se réfère donc ici à la CAPACITÉ DE REPÉRER UN CONTENU LITTÉRAL QU'ON EST CAPABLE DE REPRODUIRE SANS PLUS.

2. Compétence cognitivo-académique

Le deuxième volet de la compétence langagière permet à l'élève de manipuler de l'information, de façon à créer de nouveaux schèmes de pensée et d'action, en réponse à des problèmes de nature et de complexité variées. On se réfère donc ici à la CAPACITÉ DE COMPRENDRE ET DE MANIPULER DE L'INFORMATION À DES FINS DE RAISONNEMENT.

Chamot (1981) et Skinner (1985) mirent en évidence la relation qui existe entre ces deux volets de la compétence langagière et les différents processus mentaux pouvant être exercés par l'individu, pour comprendre ou produire un discours de nature et de complexité variées. Cette relation est illustrée à la page suivante.

DÉFINITION DE LA COMPÉTENCE LANGAGIÈRE

1. Compétence langagière de base.

Ce niveau de compétence langagière est caractérisé par un degré de maîtrise de la langue par l'élève, lui permettant de l'utiliser à des fins de repérage et de reproduction d'un fait, d'une idée ou d'un phénomène et cela, SOUS UNE FORME TRÈS VOISINE DE CELLE SOUS LAQUELLE CES ÉLÉMENTS LUI ONT ÉTÉ MONTRÉS LA PREMIÈRE FOIS (activité de reproduction sans création d'un nouveau schème de pensée ou d'action). Par exemple, ce niveau de compétence langagière permet à l'élève de repérer et de reproduire la définition de termes techniques, d'un mot, d'une formule scientifique, etc. On se réfère donc ici à la CAPACITÉ DE REPÉRER UN CONTENU LITTÉRAL QU'ON EST CAPABLE DE REPRODUIRE SANS PLUS.

2. Compétence cognitivo-académique.

Le deuxième volet de la compétence langagière permet à l'élève de manipuler de l'information, de façon à créer de nouveaux schèmes de pensée et d'action, en réponse à des problèmes de nature et de complexité variées. On se réfère donc ici à la CAPACITÉ DE COMPRENDRE ET DE MANIPULER DES INFORMATIONS À DES FINS DE RAISONNEMENT.

PROCESSUS MENTAUX

Lorsque l'élève aura atteint ce niveau de compétence langagière, il pourra:

- . REPÉRER et REPRODUIRE de l'information* sous sa forme originale par rapport à:
 - . des faits,
 - . des moyens d'utiliser des données,
 - . une formule mathématique,
 - . des façons de penser, d'agir ou de faire,

pour réaliser son intention de communication.

Lorsque l'élève aura atteint ce niveau de compétence langagière, il pourra:

- . SÉLECTIONNER, parmi un ensemble d'informations, celles dont il a besoin pour répondre à une intention de communication;
- . REGROUUPER des informations, c'est-à-dire de les repérer et de sélectionner celles qui sont pertinentes en vue d'établir des liens entre elles pour, soit:
 - . les RÉSUMER,
 - . les SYNTHÉTISER,
 - . les COMPARER,
 - . ou les INTÉGRER dans un nouveau mode de pensée ou d'action;
- . INFÉRER des informations, c'est-à-dire extrapolier de l'information qui n'est pas explicitement fournie dans un discours écrit ou oral, pour réaliser une intention de communication;
- . ÉVALUER des messages, en exprimant ce qu'il pense des idées, des sentiments, des informations émis et de leur pertinence par rapport à son intention de communication.

* Le terme information se réfère à tout ce qui peut être partagé ou échangé dans le cadre d'un acte de communication tel qu'un mot, une image, une façon de penser, de faire ou d'agir.

Pourquoi tellement insister sur cette notion de compétence langagière? Trop souvent, dans la pratique quotidienne, cette notion est associée exclusivement à la compétence langagière de base. C'est pour cette raison, comme l'a indiqué Hutchinson (1967), que la majorité des activités de communication visent surtout à stimuler l'élève à faire du repérage et de la reproduction d'informations. Ceci favorise surtout le développement d'une compétence langagière de base, au détriment d'une compétence cognitivo-académique. Une telle orientation pourrait créer des difficultés académiques sérieuses pour l'élève, non seulement en français mais aussi dans des sujets tels que les sciences, les mathématiques et les études sociales. Dans ces matières scolaires, on retrouve très souvent des élèves qui peuvent facilement utiliser la langue pour mémoriser et reproduire de l'information factuelle (faits, formules mathématiques, etc.). Par contre, lorsqu'ils doivent utiliser la langue à des fins de raisonnements abstraits (établir des relations de cause à effet, etc.), ils éprouvent de sérieuses difficultés (Skinner, 1985).

Dans cette perspective, le développement des deux niveaux de compétence langagière est à concevoir dans leur relation avec les processus mentaux correspondants. Cela signifie que si l'élève est orienté à exercer toute la gamme des processus mentaux lors de la réalisation d'intentions de communication, il sera amené à développer simultanément les deux niveaux de compétence langagière.

Ainsi, au niveau de la préparation des activités de communication, il deviendra impératif de s'assurer qu'il y ait un équilibre quantitatif entre celles favorisant le développement de la compétence cognitivo-académique et celles mettant l'accent sur le développement de la compétence de base. Le guide pédagogique détaillera la façon de procéder pour développer les deux niveaux de compétence langagière.

Le développement D'UNE COMPÉTENCE LANGAGIÈRE en français suppose l'acquisition et l'exercice **D'HABILETÉS** (savoir-faire) au niveau:

- de la communication orale, c'est-à-dire de l'habileté de l'élève à produire et/ou à comprendre un discours oral signifiant, de nature et de complexité variées;

- de la lecture, c'est-à-dire de l'habileté de l'élève à comprendre le sens d'un discours écrit signifiant, de nature et de complexité variées;
- de l'écriture, c'est-à-dire de l'habileté de l'élève à produire un discours écrit signifiant, de nature et de complexité variées.

Ces habiletés sont toujours en développement. Toutefois, dans le programme de français, ces habiletés en langue écrite (lire et écrire) et en communication orale (écouter et parler) ont été précisées sous la forme d'objectifs spécifiques terminaux à chacun des niveaux d'enseignement. Ils devront donc être vus au cours de cette année, puisqu'un certain nombre d'entre eux ne réapparaîtront pas dans les années suivantes. Les objectifs formulés pour chacune de ces habiletés détermineront dans quelle situation de communication l'élève sera appelé à fonctionner, avec quelle intention de communication il pourra être appelé à la réaliser ou à la comprendre et quel rôle il sera susceptible de jouer dans une situation de communication donnée (locuteur ET interlocuteur/locuteur OU interlocuteur.)

L'exercice d'une HABILETÉ suppose à son tour l'acquisition et l'utilisation fonctionnelles:

- de CONNAISSANCES sur le code linguistique, c'est-à-dire l'ensemble des éléments linguistiques (syntaxe, morphologie, etc.) ainsi que les règles d'usage dont l'élève se servira pour comprendre ou produire un discours;
- de TECHNIQUES, c'est-à-dire des instruments dont se servira l'élève pour faciliter la production ou la compréhension de son discours tels que:
 - les dictionnaires,
 - les livres de grammaire,
 - les encyclopédies,
 - l'entrevue,

- le table ronde,
- le débat, etc.

Ces connaissances et techniques font l'objet d'**objectifs terminaux** pour chaque année scolaire, c'est-à-dire qu'ils constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin d'une année scolaire.

B. LA LANGUE, INSTRUMENT DE COMMUNICATION

Par définition, la communication est un processus dynamique mettant en présence un/des **interlocuteur/s** (récepteur) et un/des **locuteur/s** (émetteur) partageant, par le biais d'un **code commun**, un message sous la forme d'un **discours** signifiant dans un contexte particulier et ayant une intention précise. Le terme "message" englobe toute information pouvant être transmise, telle qu'un mot, une image, un concept, une façon de faire, une façon d'agir ou une façon d'être. Le terme "partager" réfère à l'idée d'échange et de mise en commun d'informations contrairement à la stricte transmission de connaissances d'une personne à une autre.

1. Éléments et composantes de l'acte de communication

En premier lieu, cette définition implique qu'il y a, à la base de tout acte de communication, cinq éléments fondamentaux: le locuteur, l'interlocuteur, le message, un code et un contexte, à partir desquels l'acte de communication s'effectue.

- a) Le locuteur est celui qui émet ou énonce un message, sous la forme d'un discours, à l'intention d'un interlocuteur. La façon qu'il émettra ou énoncera son message sera conditionnée par son âge, sa personnalité, sa connaissance du sujet, ses valeurs socio-culturelles et son statut social.
- b) L'interlocuteur est celui qui reçoit le message, le comprend, l'interprète et finalement, réagit d'une certaine manière. La façon dont il comprendra, interprétera et réagira au message

sera conditionnée par son âge, sa personnalité, sa connaissance du sujet, ses valeurs socio-culturelles et son statut social.

- c) Le **message** est composé d'informations véhiculant des faits, des idées, des concepts, des façons d'agir, de penser ou d'être que le locuteur et l'interlocuteur veulent partager selon une intention particulière.
- d) Le **code** est un système composé d'éléments verbaux (langage écrit et oral) et non-verbaux (mimique, geste, intonation, etc.) qui se conforment à des règles d'usage.
- e) Le **contexte** dans lequel une communication s'établit est l'ensemble des circonstances (humaines, physiques, socio-culturelles, etc.) extérieures à l'acte de communication et ayant une influence sur la production ou la compréhension d'un discours.

En deuxième lieu, cette définition implique que la communication est un processus dynamique que l'on peut diviser en **quatre principales composantes**: la **production** du discours (sa conception et sa construction), la **transmission**, la **compréhension** et la **rétroaction** à ce discours.

a) **La production:**

- La conception du discours est l'étape durant laquelle le locuteur repère, sélectionne, regroupe, infère et évalue, à partir de ses connaissances et de ses expériences, les informations nécessaires à l'élaboration de son discours.
- La construction du discours est l'étape durant laquelle le locuteur organise les composantes de son discours, au moyen des éléments verbaux et non-verbaux qui sont à sa disposition et dont les règles d'usage sont connues du locuteur et de l'interlocuteur.

- b) La transmission du discours est l'étape durant laquelle le locuteur transmet le message par le biais d'un canal, tel que: la parole, le livre, l'affiche, le film, la vidéo, la bande magnétoscopique, etc.
- c) La compréhension est la réception du discours par l'interlocuteur qui le comprend et l'interprète à partir de sa personnalité, de ses expériences, de l'environnement et de sa connaissance du sujet.

L'ADOLESCENT

et

le développement de ses habiletés langagières

EXPERIENCE ET CONNAISSANCE

Repérage
Sélection
Regroupement
Inférence
Évaluation

Code
commun



RÉTROACTION
En tenant compte du vécu de l'élève

pour mieux comprendre et interagir
dans son environnement physique et humain

Figure adaptée de: Girard, Francine, Apprendre à communiquer en public, Montréal, Édition La Lignée, 1985.

- d) La rétroaction est l'étape durant laquelle l'interlocuteur réagit au discours, en laissant savoir au locuteur ce qu'il pense des idées ou des faits qui ont été énoncés dans le cadre de ce discours.

2. Définition et types de discours

Tel que mentionné précédemment, l'objet de la communication est la production ou la compréhension d'un discours signifiant, répondant à l'intention d'un locuteur ou d'un interlocuteur. On appelle discours toute production orale ou écrite qui véhicule un message, qu'il s'agisse de milliers de mots (roman, histoire, récit, etc.) ou de quelques phrases (par exemple, répondre à une question). On appelle discours signifiant, celui qui reflète le vécu ou les intérêts du locuteur et/ou de l'interlocuteur. Il correspond à une intention de communication particulière, stimulée par un contexte situationnel particulier.

Il y a différents types de discours qui peuvent être produits ou compris par l'élève. Chacun de ces discours est caractérisé par une intention de communication précise, servant de cadre au choix et à l'organisation d'éléments linguistiques, et parfois prosodiques, nécessaires à sa formulation. Ces types de discours se classent de la façon suivante:

a) Le discours à caractère informatif

La fonction de ce discours est de satisfaire un besoin d'informer ou de s'informer sur un sujet. Ce type de discours se retrouve sous la forme d'exposés, de monographies, d'articles d'encyclopédies, de lettres, de comptes rendus, etc.

b) Le discours à caractère expressif

La fonction de ce discours est de satisfaire un besoin d'exprimer ses sentiments, ses goûts ou ses opinions

sur un sujet, ou de connaître ceux d'une autre personne. On retrouve ce type de discours sous la forme de cartes postales, de lettres personnelles, d'éditoriaux, etc.

c) **Le discours à caractère incitatif**

La fonction de ce discours est de s'informer pour adopter un certain comportement ou de chercher à inciter un interlocuteur à adopter un certain comportement. On retrouve ce type de discours sous la forme d'affiches publicitaires, d'annonces, de consignes, de recettes, de modes d'emploi, etc.

d) **Le discours à caractère ludique/poétique**

La fonction de ce discours est de divertir ou de satisfaire un besoin d'imaginaire chez le locuteur ou l'interlocuteur. Ce type de discours se retrouve sous la forme de poèmes, de fables, de récits, de bandes dessinées, de jeux de mots, de monologues, etc.

C. LA LANGUE, VÉHICULE DE VALEURS SOCIO-CULTURELLES

La langue est l'expression la plus manifeste d'une culture. Au sein de toutes collectivités distinctes, la langue commune est toujours l'expression d'une communauté (ses façons de penser, d'agir ou d'être) et le moyen par lequel ses valeurs socio-culturelles se manifestent à la conscience de chaque individu. Le contenu d'un discours oral ou écrit n'est jamais neutre. Il réfère toujours à un type de comportement intellectuel ou affectif qui est propre au locuteur et à sa communauté d'appartenance.

Pour cette raison, l'élève en classe de français, qu'il soit en position de produire ou de comprendre un discours, peut être impliqué dans un processus de repérage, de sélection, de regroupement, d'inférence ou d'évaluation de valeurs

socio-culturelles. Le sujet traité, le choix des informations, le choix des mots, les justifications apportées, les opinions exprimées, leur formulation, etc., sont autant d'éléments susceptibles de communiquer des valeurs socio-culturelles dans un discours oral ou écrit. Ces valeurs peuvent parfois être transmises de façon très explicite. C'est le cas notamment d'un éditorial dans un journal qui prend position en faveur de la paix et contre la course aux armements. Dans d'autres cas, ces valeurs socio-culturelles sont transmises de manière indirecte. Par exemple, un discours informatif décrivant seulement les aspects positifs d'un pays, met ainsi en évidence la façon que l'auteur veut que le lecteur perçoive ce pays. Il en est de même dans un texte à caractère ludique/poétique où l'auteur, dans le cadre d'une fable, veut exprimer implicitement son support en faveur de l'infériorité sociale de la femme, en l'associant à des postes subalternes.

Dans le cadre du programme de français, il sera nécessaire d'amener l'élève à:

- découvrir les valeurs socio-culturelles de la communauté francophone lorsqu'il est en situation de compréhension d'un discours écrit ou oral, c'est-à-dire que l'enseignant devra amener l'élève à développer sa capacité de repérer des façons d'être, d'agir ou de penser qui sont similaires ou différentes de celles des membres de la communauté francophone.

BIBLIOGRAPHIE

Chamot, A. V. "Application of Second Language Acquisition Research to the Bilingual Classroom." Focus 8 (1981).

Cummins, Jim. "The Construct of Language Proficiency in Bilingual Education." Georgetown University Round Table on Languages and Linguistics. Edited by J.E. Alatis. Washington, D.C.: Georgetown University Press, 1980.

_____. "Language Proficiency and Academic Achievement." Issues in Language Testing Research. Edited by J.W. Oller, Jr. Rowler, Mass.: Newbury House, 1983.

Hutchinson, H. "Creative and Productive Thinking in the Classroom." The Journal of Creative Behaviour 2, no. 4 (1967): 719.

Paquette, C., Vers une pratique de la pédagogie ouverte, Laval, Édition N.H.P., 1976.

Paré, A., Créativité et pédagogie ouverte, Québec, Édition N.H.P., 1977.

Skinner, D.C. "Access to Meaning: The Anatomy of the Language/Learning Connection." Journal of Multilingual and Multicultural Development 6, no. 2 (1985): 97-115.

RÉPARTITION DES TYPES DE DISCOURS AU PROGRAMME

Les tableaux suivants vous présentent, à chacun des niveaux d'enseignement, la répartition des types de discours qui devront être développés à l'écrit, en lecture et en communication orale (parler, écouter). Vous constaterez qu'à chacun des niveaux d'enseignement, certains types de discours ne sont pas à couvrir, soit à l'oral ou à l'écrit.

Nous avons dû faire ces choix à cause du nombre de minutes allouées pour l'enseignement de la langue française et du temps à consacrer au développement de l'habileté des élèves quant à chacun des types de discours. Vous trouverez, à la fin de cette section, deux tableaux regroupant des pourcentages de temps à consacrer au développement de chaque habileté. Ces pourcentages indiquent le degré d'importance accordé au développement des habiletés privilégiées dans ce nouveau programme.

Vous devrez donc être très attentif au contenu proposé dans votre matériel didactique, car certains modules ou activités ne correspondront pas à votre programme d'études. Toutefois, ces activités pourront être réalisées dans le cadre du 25% du temps que le programme laisse au choix de l'enseignant pour pallier à certaines difficultés d'apprentissage ou pour offrir de l'enrichissement.

IMMERSION

TABLEAU SYNTHÈSE - 10^e ANNÉE

INFORMATIF	INCITATIF	EXPRESSIF	LUDIQUE/POÉTIQUE
C O M P R É H E N S I O N	Documentaires sur un sujet non lié à l'actualité (10 hres)	Cassettes: Courtées entrevues visant à faire connaître une personnalité (6 hres)	Contes ou pièce de théâtre ORAL (17 hres)
	Textes d'invitation (6 hres)		Roman ÉCRIT (18 hres)
P R O D U C	Exposés informatifs sur un sujet lié ou non à l'actualité (15 hres)	Exposés expressifs (ses sentiments/opinion) (13 hres)	ORAL ÉCRIT (15 hres)
T I O N	Exposés informatifs sur un sujet non lié à l'actualité (15 hres)		35 hres
			65 hres

10e ANNÉE IMMERSION

Compréhension	Production
O = Écouter	É = Écrire
É = Lire	O = Parler
O des documentaires sur un sujet non lié à l'actualité (INF.)	O des exposés à caractère informatif sur un sujet lié ou non à l'actualité (INF.)
O de courtes entrevues visant à faire connaître une personnalité (EXPR.)	O des exposés à caractère expressif sur ses sentiments/opinion (EXPR.)
O des contes ou une pièce de théâtre (LUD./POÉT.)	É des textes informatifs sur un sujet non lié à l'actualité (INF.)
É des textes d'invitation (INC.)	
É un roman (LUD./POÉT.)	

IMMERSION

TABLEAU SYNTHÈSE - 11^e ANNÉE

INFORMATIF	INCITATIF	EXPRESSIF	LUDIQUE/POÉTIQUE
C O M P R É H E N S I O N	Cassettes: Messages publicitaires à caractère social ou humanitaire (6 hres)		Nouvelles ou théâtre (17 hres) ORAL
P R O D U C T I O N		Lettres d'opinions (10 hres)	Roman (18 hres) ÉCRIT
D U C T I O N	Exposés visant à expliquer un sujet d'actualité (15 hres)	Exposés expressifs (son opinion sur un sujet controversé) (15 hres)	Textes expressifs sur un sujet controversé (15 hres) ORAL
			ÉCRIT
			35 hres
			61 hres

**11e ANNÉE
IMMERSION**

Compréhension

O = Écouter

É = Lire

Production

É = Écrire

O = Parler

O des messages publicitaires à caractère social ou humanitaire (INC.)

O des nouvelles ou une pièce de théâtre (LUD./POÉT.)

É des lettres d'opinions (EXPR.)

É un roman (LUD./POÉT.)

O des exposés visant à expliquer un sujet d'actualité (INF.)

O des exposés expressifs sur un sujet controversé (EXPR.)

É des textes expressifs sur un sujet controversé (EXPR.)

TABLEAU SYNTHÈSE - 12^e ANNÉE

INFORMATIF		INCITATIF	EXPRESSIF	LUDIQUE/POÉTIQUE
C O M P R È H E N S I O N	Reportages Cassettes: Messages publicitaires relatifs à la consom- mation	(10 hres)	(6 hres)	Théâtre ou téléroman ORAL (17 hres)
P R O D U C T I O N	Messages publicitaires relatifs à la consommation	(10 hres)	(10 hres)	Roman ÉCRIT (18 hres)
P R O D U C T I O N	Exposés informatifs visant à expliquer un sujet lié ou non à l'actualité	(15 hres)		Poèmes (création personnelle) ORAL (7 hres)
C T I O N				Textes d'opinions sur un sujet particulier ÉCRIT (15 hres)
				42 hres
				56 hres

12e ANNÉE IMMERSION

Compréhension

O = Écouter

É = Lire

Production

É = Écrire

O = Parler

O des reportages (INF.)

O des messages publicitaires relatifs à la consommation (INC.)

O une pièce de théâtre ou des épisodes de téléroman (LUD./POÉT.)

É des messages publicitaires relatifs à la consommation (INC.)

É un roman (LUD./POÉT.)

O des exposés informatifs visant à expliquer un sujet lié ou non à l'actualité (INF.)

O des poèmes [création personnelle] (LUD./POÉT.)

É des textes d'opinions sur un sujet particulier (EXPR.)

IMMERSION

RÉPARTITION DU TEMPS

	Compréhension orale (écouter)	Production orale (parler)	Compréhension écrite (lire)	Production écrite (écrire)	Discours littéraires	Discours non-littéraires	Nombre d'heures utilisées
10e année	33 hres 33%	28 hres 28%	24 hres 24%	15 hres 15%	35 hres 35%	65 hres 65%	100 hres
11e année	23 hres 30%	30 hres 27%	28 hres 27%	15 hres 15%	35 hres 38%	61 hres 62%	96 hres
12e année	33 hres 34%	22 hres 22%	28 hres 29%	15 hres 15%	42 hres 43%	56 hres 57%	98 hres
Compréhension (écouter-lire)	Production (parler-écrire)	Orale (parler-écouter)	Écrite (lire-écrire)	Discours littéraires	Discours non-littéraires		Nombre d'heures utilisées
10e année	57 hres 57%	43 hres 43%	61 hres 61%	39 hres 39%	35 hres 35%	65 hres 65%	100 hres
11e année	51 hres 57%	45 hres 43%	53 hres 57%	43 hres 43%	35 hres 38%	61 hres 62%	96 hres
12e année	61 hres 62%	37 hres 38%	55 hres 56%	43 hres 44%	42 hres 43%	56 hres 57%	98 hres
						Année scolaire	* 93 hres - 2e cycle

* 93 hres - représente 75% du temps d'enseignement pour une année scolaire du secondaire deuxième cycle.

LA COMMUNICATION ORALE *

1. LES BUTS DU PROGRAMME DE FRANÇAIS

Au secondaire, les buts du programme de français sont :

- d'amener l'élève à **développer sa compétence langagière**, en développant des habiletés en écriture, en lecture et en communication orale;
- d'amener l'élève à **se sensibiliser aux valeurs socio-culturelles francophones** que véhiculent les discours écoutés (compréhension orale);
- d'amener l'élève à proposer une vision du monde à travers la production de discours oraux (production orale).

L'enseignement de la langue française, en situation d'immersion, s'organise donc autour de deux pôles : le développement de la compétence langagière de l'élève et sa sensibilisation aux valeurs socio-culturelles de la communauté francophone.

* Le volet COMMUNICATION ORALE du guide pédagogique apportera plus d'informations concernant l'habileté à communiquer oralement.

2. LA COMMUNICATION ORALE

L'habileté à communiquer oralement implique le développement simultané ou non de la capacité de COMPRÉHENSION et de PRODUCTION de discours oraux, de caractère varié (informatif, expressif, incitatif et ludique/poétique).

2.1. LA COMPRÉHENSION ORALE (ÉCOUTER)

2.1.1. La définition de l'écoute

L'habileté à écouter consiste essentiellement à COMPRENDRE, selon une intention précise de communication, les informations recherchées, contenues dans un discours à caractère informatif, expressif, incitatif ou ludique/poétique.

En situation d'écoute, l'élève se voit attribuer le rôle d'interlocuteur, c'est-à-dire qu'il est mis en situation de réception, de compréhension, d'interprétation et de réaction à un message donné oralement. Il utilisera donc les PROCESSUS MENTAUX nécessaires pour extraire l'information requise afin de répondre à l'intention de communication. Il reviendra à l'enseignant de présenter des situations diversifiées qui permettront à l'élève d'utiliser toute la gamme des processus mentaux.

Sa compréhension du discours oral sera influencée, entre autres, par :

- les connaissances et les expériences qu'il possède au préalable sur le sujet traité;
- son expérience d'écoute, en français, dans sa langue seconde.

Le développement de l'habileté à écouter repose, en partie, sur l'utilisation de moyens qui permettront de mieux comprendre le

sens du texte, soit l'acquisition de connaissances (lexique et syntaxe) et de techniques (éléments prosodiques, prise de notes, etc.).

2.1.2 L'objet et la nature des objectifs d'apprentissage en écoute

a) Les objectifs d'apprentissage au niveau de l'habileté à écouter

Les objectifs formulés au niveau de l'**habileté à écouter** se nomment **objectifs spécifiques**. Ils décrivent ce que l'élève devra faire lorsqu'il sera en situation pratique de compréhension orale.

Chaque discours au programme renferme une série d'objectifs spécifiques à atteindre, qu'il s'agisse de l'habileté à écouter un message publicitaire (11^e année) ou de l'habileté à écouter des récits d'aventures (7^e année). Tous les objectifs spécifiques sont qualifiés de "**TERMINAL**". La mention "**OBJECTIF TERMINAL**" doit être interprétée pour l'élève comme étant la performance minimale attendue, compte tenu du degré de complexité et d'abstraction des textes à écouter pour une année particulière. Il revient donc à l'enseignant d'établir le portrait-type d'un élève moyen du niveau scolaire auquel il enseigne. Ce portrait-type servira alors à juger de la performance de l'élève. Il en va de même pour les quelques objectifs spécifiques qui se répètent sur plusieurs années. Ainsi, l'objectif spécifique "résumer ce qui est dit" apparaît dans l'habileté à écouter des discours expressifs. Il va de soi que l'enseignant attendra un niveau de performance différent d'un élève de 9^e année de celui d'un élève de 12^e année.

Bien que l'enseignant doive couvrir tous les objectifs spécifiques de chaque discours, il aura soin de vérifier la pertinence

des objectifs spécifiques par rapport à son intention de communication particulière. En effet, il arrivera occasionnellement qu'un ou plusieurs objectifs spécifiques n'aient aucun rapport avec l'intention de communication mise de l'avant. Il suffira simplement de choisir ceux qui sont reliés à l'intention et de sélectionner les autres dans un autre module.

En compréhension orale, on doit évaluer l'atteinte des **objectifs spécifiques** sélectionnés.

b) **Les objectifs d'apprentissage au niveau des CONNAISSANCES et des TECHNIQUES**

Les objectifs relatifs aux connaissances décrivent ce que l'élève devra acquérir et utiliser en situation d'écoute. La mention "OBJECTIF MINIMAL" fait référence aux types de connaissances que l'élève devra développer pour pouvoir bien écouter. Généralement, en compréhension orale, on indique les catégories d'objectifs, mais on ne précise pas les connaissances spécifiques à acquérir. Par exemple, il est dit que l'élève devra développer des connaissances lexicales, sans pour autant préciser lesquelles. La situation est identique pour les éléments prosodiques. C'est le type et le degré de complexité et d'abstraction des discours à écouter qui détermineront les connaissances que l'élève devra maîtriser pour satisfaire efficacement ses intentions de communication. En ce qui concerne les objectifs relatifs aux techniques, il sera indiqué s'ils sont "minimal" ou "terminal".

En compréhension orale, c'est la compréhension du message qui sera à évaluer. Les connaissances et les techniques sont des **MOYENS** au service de la compréhension. **ELLES NE SONT PAS À ÉVALUER.**

Les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques formulés pour chaque année scolaire ne doivent pas être enseignés les uns après les autres. L'ordre dans lequel les objectifs sont présentés dans le programme ne doit pas inciter l'enseignant à les considérer soit isolément, soit dans l'ordre indiqué. L'enseignant choisira les objectifs selon son intention d'écoute. Les situations de compréhension orale devront permettre l'intégration de plusieurs objectifs à la fois.

c) **La nature des activités d'écoute**

Toute activité d'écoute doit trouver son origine dans une situation qui suscite chez l'élève une intention réelle de communication. Il est donc primordial que les discours oraux faisant l'objet d'une activité d'écoute, reflètent le vécu et les intérêts de l'élève. Le développement de l'écoute sera souvent influencé par l'intérêt que porte l'élève au contenu du sujet traité. Aussi, si la majorité des discours oraux à écouter ne reflète pas sa réalité et/ou ses intérêts, il pourra moins s'impliquer dans son processus de développement de l'habileté à écouter.

2.2. LA PRODUCTION ORALE (PARLER)

2.2.1. La définition de la production orale

La production orale consiste essentiellement en la capacité de l'élève de produire oralement un discours signifiant. Ce discours communique un message à un interlocuteur-cible, selon une intention de communication à satisfaire, tout en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et des discours. Lorsque l'élève est placé en situation de production orale, il se voit attribuer le rôle de LOCUTEUR, c'est-à-dire qu'il conçoit, construit et transmet un message.

La qualité de sa production écrite sera influencée, entre autres, par :

- les connaissances et les expériences qu'il possède déjà sur le sujet traité;
- son expérience de la production orale (parler), en français, dans sa langue seconde.

Le développement de cette habileté repose, en partie, sur l'acquisition et l'utilisation de connaissances (le lexique, la structure du discours) et de techniques (les éléments prosodiques et les techniques).

2.2.2. L'objet et la nature des objectifs d'apprentissage en production orale

a) Les objectifs d'apprentissage au niveau de l'habileté à produire un discours oral

Les objectifs formulés au niveau de l'habileté à produire un discours oral se nomment objectifs spécifiques. Ils décrivent ce que l'élève devra faire avec la langue lorsqu'il sera en situation pratique de production orale.

Chaque discours du programme renferme une série d'objectifs spécifiques à atteindre, qu'il s'agisse de l'habileté à produire des instructions avec démonstration (8^e année) ou de l'habileté à produire un exposé informatif (11^e année). Tous les objectifs spécifiques sont qualifiés de "TERMINAL". La mention "**OBJECTIF TERMINAL**" doit être interprétée pour l'élève comme étant la performance minimale attendue, compte tenu du degré de complexité et d'abstraction des discours à produire oralement au cours d'une année particulière. Il revient donc à l'enseignant d'établir le portrait-type d'un

élève moyen du niveau scolaire auquel il enseigne. Ce portrait-type servira alors à juger de la performance de l'élève. Il en va de même pour les objectifs spécifiques qui se répètent dans plusieurs années. Ainsi l'objectif spécifique "exprimer ses goûts ou sentiments" apparaît dans l'habileté à produire un exposé expressif. Il va de soi que l'enseignant attendra un niveau de performance différent d'un élève de 8^e année de celui d'un élève de 10^e année.

Mentionnons que TOUS les objectifs spécifiques relatifs à chaque production orale du programme doivent être vus au cours de l'année scolaire visée. Le nombre d'objectifs variant d'un discours à l'autre, l'enseignant qui choisirait, lors d'une première démarche (c'est-à-dire un minimum de trois situations d'apprentissage similaires) de ne faire qu'une partie de ces objectifs, devra s'assurer de revoir ce discours pendant l'année scolaire, de façon à compléter les objectifs spécifiques qui n'auraient pas été vus, à moins qu'ils se retrouvent dans d'autres types de discours tels "identifier un public-cible".

b) Les objectifs d'apprentissage au niveau des CONNAISSANCES et des TECHNIQUES

Les objectifs relatifs aux connaissances décrivent ce que l'élève devra acquérir et utiliser en situation de production orale. La mention "OBJECTIF MINIMAL" fait référence aux types de connaissances que l'élève devra développer pour pouvoir exercer efficacement sa capacité de produire un discours oral. Généralement, en production orale, ces objectifs ne précisent pas les connaissances à acquérir. Par exemple, il est dit que l'élève devra développer des connaissances lexicales, mais sans pour autant préciser lesquelles. La situation est identique pour les éléments prosodiques. Ce sont le type et le degré de complexité et d'abstraction des discours à pro-

duire qui détermineront les connaissances que l'élève devra développer pour satisfaire efficacement ses intentions de communication. En ce qui concerne les objectifs relatifs aux techniques telles que le plan, l'enquête, etc., ils suivent le cours normal de minimal à terminal.

En production orale, on évaluera les connaissances et les techniques au programme.

Les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques formulés pour chaque année scolaire ne doivent pas être enseignés les uns après les autres. L'ordre dans lequel les objectifs sont présentés dans le programme ne doit pas inciter l'enseignant à les considérer soit isolément, soit dans l'ordre indiqué. L'enseignant choisira les objectifs selon son intention. Les situations de production orale devront permettre l'intégration de plusieurs objectifs à la fois.

c) **La nature des activités de production orale**

Chez l'élève, la production orale doit trouver son origine dans une situation qui suscite chez l'élève une intention réelle de communication. Il est donc primordial que les textes ou sujets proposés, faisant l'objet d'une activité de production orale, reflètent le vécu et/ou les intérêts de l'élève. Le développement de l'habileté à produire un discours oral sera souvent ralenti si la majorité des textes ou sujets proposés pour la réalisation de ces activités ne reflètent pas la réalité et/ou les intérêts de l'élève.

LÉGENDE

HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

Les objectifs terminaux peuvent réapparaître dans un discours, d'une année à l'autre, mais avec des attentes différentes, selon le niveau des élèves.

CONNAISSANCES ET TECHNIQUES

- * Objectif à initier/à poursuivre
- ° Objectif terminal (ne sera pas revu)

DIXIÈME ANNÉE

**Contenu notionnel
en COMMUNICATION ORALE
- Production et compréhension orale -**

HABILETÉS

L'habileté à communiquer oralement consiste essentiellement à produire ou à comprendre un discours oral, en fonction d'une intention de communication précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL". L'intention de communication en compréhension orale variant d'un groupe d'élèves à l'autre, l'enseignant choisira, parmi les objectifs spécifiques, ceux qui conviendront à sa situation. En situation de production orale, les objectifs spécifiques devront tous être couverts. Le développement de l'habileté à communiquer oralement implique l'acquisition et la mise en œuvre de connaissances et de techniques diverses.

Le développement de l'habileté à communiquer oralement est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de techniques diverses (prise de notes, débat, éléments prosodiques, etc.). Certaines des techniques identifiées dans le programme sont terminales; elles devront être maîtrisées par l'élève à la fin de l'année scolaire. Les autres techniques seront à poursuivre l'année suivante.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à comprendre ou à produire un discours oral est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses.

Certaines connaissances identifiées dans le programme sont terminales, c'est-à-dire qu'elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

CONNAISSANCES

Chaque activité de communication orale doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année, l'enseignant variera ses activités afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre:

- o terminal
- * à initier/à poursuivre

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

10e année - Immersion

Discours à caractère informatif

Écouter un documentaire sur un sujet non lié à l'actualité (suite)

En repérant, sélectionnant, regroupant, intégrant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...

- identifier le sujet du documentaire lorsqu'il est explicite;
- identifier les informations contenues dans le discours et les aspects traités;
- identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.

II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...

- choisir les mots/expressions qui servent à préciser les faits;
- choisir, dans le documentaire, des éléments qui ont suscité son intérêt;
- identifier les principaux faits rapportés dans le documentaire;
- choisir, s'il y a lieu, ce qui, dans l'entrevue, révèleait l'opinion et le contexte socioculturel dans lesquels elle a été produite.

III. Regrouper des informations (faire des liens-synthétiser), c'est-à-dire...

- dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le documentaire;
- regrouper l'information sous chacun des aspects abordés;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à ce discours.

IV. Inférer : dégager des informations pertinentes, c'est-à-dire...

- déduire le sujet traité lorsqu'il est implicite;
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- inférer le public/cible lorsqu'il n'est pas identifié;
- identifier la variété de langue utilisée;
- dégager la structure propre à ce discours;

suite...

Discours à caractère informatif

Écouter un documentaire sur un sujet non lié à l'actualité (suite)

enfer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présenté.

V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...

- dire si le locuteur présente objectivement l'information.

Discours à caractère informatif

Produire oralement un exposé à caractère informatif sur un sujet lié ou non à l'actualité

À l'occasion de la production orale d'un exposé à caractère informatif visant à expliquer un sujet lié ou non à l'actualité, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève (seul/en groupe) sera capable de :

I. Choisir l'information, c'est-à-dire...

- formuler une intention de communication;
- identifier un sujet lié ou non à l'actualité;
- identifier le public/cible;
- tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours;
- identifier les éléments à communiquer reliés à son sujet.

II. Organiser l'information, c'est-à-dire...

- identifier les éléments à communiquer reliés à son sujet;
- organiser l'information dans un ordre logique.

III. Formuler l'information, c'est-à-dire...

- énoncer clairement le sujet de son exposé;
- utiliser la structure propre à ce discours;
- accorder plus de place à l'information objective qu'à l'expression d'opinions ou des sentiments personnels;
- fournir des informations visant à expliquer chacun des aspects choisis;
- utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprend;
- utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprend;
- fournir des informations sur les circonstances qui entourent les faits ou les événements cités dans son exposé;
- fournir des informations qu'il juge nouvelles pour l'interlocuteur;

Discours à caractère informatif

Produire oralement un exposé à caractère informatif sur un sujet lié ou non à l'actualité (suite)

utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance de l'interlocuteur relative aux personnes, aux objets et aux lieux mentionnés dans son exposé.

modifier, s'il y a lieu, son exposé en fonction de la réaction de l'interlocuteur (pendant l'exposé).

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

suite...

BEST COPY AVAILABLE

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

Discours à caractère expressif	Discours à caractère expressif	Discours à caractère expressif
Écouter une entrevue	Écouter une entrevue (suite)	Produire oralement un exposé à caractère expressif (suite)
<p>Écouter une entrevue</p> <p>En général, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :</p> <p>I. Repérer de l'information explicitée, c'est-à-dire...</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier le sujet de l'entrevue breveté est explicite; - identifier les informations relatives à l'intention de communication; - identifier le locuteur et la personne interviewée lorsqu'ils sont présents; - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite. <p>II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes,</p> <p>c'est-à-dire...</p> <ul style="list-style-type: none"> - choisir dans l'entrevue, les éléments qui ont suscité son intérêt; - identifier les goûts, les sentiments ou les opinions que l'évènent les réponses fournies par la personne interviewée; - identifier les aspects que l'entrevue vise à faire connaître (professionnelle, spirituelle, etc.) chez la personne interviewée; - choisir, s'il y a lieu, les éléments qui, dans le documentaire, révèlent l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels a été produite l'entrevue; <p>III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens, synthétiser), c'est-à-dire...</p> <ul style="list-style-type: none"> - dire ce que rappelle l'interlocuteur pour lui-même, pour les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans l'entrevue; - regrouper l'information selon les goûts, les sentiments ou les opinions; - résumer l'essentiel de ce qui est dit dans l'entrevue. <p>IV. Inférer : dégager des informations pertinentes, c'est-à-dire...</p> <ul style="list-style-type: none"> - déduire le sujet traité lorsqu'il est implicite; - déduire les goûts, les sentiments et les opinions exprimés implicitement dans l'entrevue; - déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite; - inférer le public-cible lorsqu'il n'est pas identifié; - identifier la variété de langue utilisée; - dégager la structure propre à ce discours. <p>V. Évaluer : régler, c'est-à-dire...</p> <ul style="list-style-type: none"> - dire s'il partage les goûts, les sentiments ou les opinions exprimées par la personne interviewée. 	<p>Produire oralement un exposé à caractère expressif</p> <p>À l'occasion d'un exposé oral visant à faire connaître ses sentiments ou ses opinions, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :</p> <p>I. Choisir l'information, c'est-à-dire...</p> <ul style="list-style-type: none"> - formuler une intention de communication; - identifier le sujet/thème de l'exposé; - identifier le public-cible; - tenir compte des conditions de production et de réception de son exposé, en choisissant le sujet et le contenu de son exposé; - identifier ses sentiments et ses opinions relatifs au sujet de l'exposé; - choisir les différents aspects du sujet/thème à traiter. <p>II. Organiser l'information, c'est-à-dire...</p> <ul style="list-style-type: none"> - organiser l'information dans un ordre logique. <p>III. Formuler l'information, c'est-à-dire...</p> <ul style="list-style-type: none"> - énoncer clairement le sujet/thème de l'exposé; - utiliser la structure propre à ce discours; - utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra; - utiliser les structures de phrases que l'interlocuteur comprendra; - exprimer ses sentiments ou ses opinions à l'égard du sujet; - utiliser certains éléments du discours propres à nuancer ses sentiments ou ses opinions; - utiliser s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance des interlocuteurs relative au sujet de son exposé; 	
		<p>L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relativs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.</p> <p>51</p>

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

10^e année - Immersion

Discours à caractère ludique/poétique

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter un conte

- En reprenant sélectivement, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :
- I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...
 - identifier l'objet du conte lorsqu'il est explicite;
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
 - identifier la mission ou le projet du personnage principal s'il est présent implicitement;
 - dire si l'histoire racontée est arrivée à celui qui raconte ou à quelqu'un d'autre;
 - inférer l'intention du locuteur, si elle est implicite;
 - identifier la variété de langue utilisée;
 - dégager la structure du conte.
 - IV. Inferer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire :
 - identifier la mission ou le projet du personnage principal si/elle est explicite;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.
 - V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...
 - exprimer ses impressions sur les personnages et les situations qu'ils vivent;
 - identifier les raisons pour lesquelles il a aimé ou non le conte.
 - III. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - identifier le héros, ses ennemis, ses alliés lorsqu'ils sont présentés;
 - identifier, parmi les caractéristiques, celles qui rendent le personnage principal, ses ennemis et ses alliés, merveilleux;
 - identifier les obstacles ou les épreuves que le personnage principal rencontre;
 - identifier, s'il y a lieu, ce qui, chez les personnages, les actions, les lieux ou les objets, évoque des mœurs et des coutumes d'un milieu socio-culturel particulier.
 - VI. Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser), c'est-à-dire...
 - regrouper les éléments de la situation initiale;
 - regrouper les éléments de la situation finale;
 - identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'appartenir à ce conte;
 - regrouper les actions selon un ordre chronologique, à l'aide des indices de temps;
 - dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le conte;
 - dégager les principales actions du conte.

suite...

51 A

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter un conte (suite)

- En reprenant sélectivement, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :
- I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...
 - identifier le sujet de la pièce lorsqu'il est explicite;
 - identifier l'locuteur lorsqu'il est présent;
 - identifier la variété de langue utilisée.
 - II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - identifier les principales caractéristiques des personnages (trait de caricature dominant, aspect physique, de l'âge, et des objets/jouets un rôle important dans le déroulement de l'action);
 - identifier dans certaines scènes, les attitudes, les sentiments, les réactions des personnages;
 - identifier, parmi les éléments de la pièce, ceux qui relèveraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lequel elle a été produite;
 - identifier les principales situations dans lesquelles se trouvent les principaux personnages.
 - III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser), c'est-à-dire...
 - retracer l'évolution affective du personnage principal;
 - dire ce que rappelle et ou avouent pour lui les personnes, les événements, les situations, les lieux ou les objets mentionnés dans la pièce;
 - identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'appartenir à cette pièce de théâtre;
 - résumer la pièce de théâtre.
 - IV. Inferer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - déduire le sujet/thème de la pièce s'il est implicite;
 - dégager le rôle que jouent les principaux personnages dans le déroulement des actions;

suite...

Écouter une pièce de théâtre (suite)

- En reprenant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :
- I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...
 - découvrir les intentions, les états d'âme, des significations sociales ou politiques derrière les paroles prononcées;
 - dégager certaines valeurs sociales ou morales, véhiculées par les personnages de la pièce;
 - déduire l'intention du locuteur lorsqu'il est implicite;
 - identifier la variété de langue utilisée;
 - dégager la structure propre à ce discours.
 - V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...
 - exprimer ses impressions sur les personnages et les situations qu'ils vivent;
 - dégager dans quelle mesure les informations relatives à la vie de l'auteur (retenue dans la matière didactique (notice), le dictionnaire, les encyclopédies, etc.) facilitent la compréhension de la pièce;
 - identifier les raisons pour lesquelles il a aimé ou n'a pas aimé la pièce.

52

ONZIÈME ANNÉE

**Contenu notionnel
en COMMUNICATION ORALE
- Production et compréhension orale -**

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF**CONNAISSANCES**

L'ÉLÈVE
LOCUTEUR:

un élève explique à la classe le programme de l'Apartheid en Afrique du Sud; lors d'un cours oratoire, une élève explique à l'auditoire les négociations des autochtones canadiens en vue de l'obtention de leur autonomie, autodétermination;

un élève présente une recherche sur les causes historiques du conflit en Irlande du Nord; etc.

COMPRÉHENSION ORALE**LEXIQUE**

En situation pratique de compréhension orale, l'élève sera capable:

- * dépliquer le sens de la majorité des mots groupes de mots ou expressions, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication.

COMPRÉHENSION**ORALE****Les éléments prosodiques**

A partir de son expérience langagière, l'élève observe les langages verbal et non-verbal pour comprendre le rôle joué par ces éléments dans la réception de la communication, en situation pratique de compréhension orale.

Le langage non-verbal:

l'expression du visage, le geste, etc.

SYNTAXE

En situation pratique de compréhension orale, l'élève sera capable:

- * observer la structure propre aux discours prévus cette année.
- * déobserver la structure propre aux discours prévus cette année.

LOCUTEUR:

les élèves écoutent une nouvelle de Gabrielle Roy (La tempeste, Textes et Contextes 4); les élèves écoutent la pièce de théâtre Bouille et les j'assis (ACCES); etc.

CONNAISSANCES**ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF****CONNAISSANCES**

L'ÉLÈVE
LOCUTEUR:

un élève explique sa position au sujet du bilinguisme dans l'Ouest canadien;

une élève partage avec ses camarades ses opinions et ses sentiments sur le phénomène de la drogue dans les sports;

un élève discute des journaux à sensation et de leur utilité;

etc.

TECHNIQUES**LEXIQUE**

En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:

- * respecter le sens propre ou figuré, attribué aux mots, sauf dans le cas d'une utilisation poétique;
- * utiliser des mots ou des groupes de mots qui appartiennent à la langue française, sauf dans le cas d'un emploi poétique;
- * d'utiliser, s'il y a lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité.

PRODUCTION ORALE**Les éléments prosodiques**

En situation pratique de production orale, l'élève utilise les éléments prosodiques à faire ressortir l'intonation et à maintenir l'intérêt de l'interlocuteur.

Le langage non-verbal:

l'expression du corps, l'expression du visage, le geste, etc.

Le langage verbal:

- * la prononciation;
- * le débit;
- * le volume;
- * l'intonation.

Utilisation des techniques suivantes:

- * l'entrevue;
- * la table ronde;
- * le débat.

TECHNIQUES**CONNAISSANCES**

L'ÉLÈVE
LOCUTEUR:

CONNAISSANCES

HABILETÉS

L'habileté à communiquer oralement consiste essentiellement à produire ou à comprendre un discours oral, en fonction d'une intention de communication précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL". L'intention de communication en compréhension orale variant d'un groupe d'élèves à l'autre, l'enseignant choisira, parmi les objectifs spécifiques, ceux qui conviendront à sa situation. En situation de production orale, les objectifs spécifiques devront tous être couverts. Le développement de l'habileté à communiquer oralement implique l'acquisition et la mise en œuvre de connaissances et de techniques diverses.

Le développement de l'habileté à communiquer oralement est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de techniques diverses (prise de notes, débat, éléments prosodiques, etc.). Certaines des techniques identifiées dans le programme sont terminales; elles devront être maîtrisées par l'élève à la fin de l'année scolaire. Les autres techniques seront à poursuivre l'année suivante.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à comprendre ou à produire un discours oral est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses.

Certaines connaissances identifiées dans le programme sont terminales, c'est-à-dire qu'elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

CONNAISSANCES

Chaque activité de communication orale doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année, l'enseignant variera ses activités afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre:

- o terminal
- * à initier/à poursuivre

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

11^e année - Immersion

Discours à caractère informatif

Produire oralement un exposé à caractère informatif sur un sujet d'actualité (suite)

A l'occasion de la production orale d'une exposition à caractère informatif visant à expliquer un sujet d'actualité, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève seul ou en groupe sera capable de :

- I. Choisir l'information, c'est-à-dire...
 - utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, en tenant compte de la connaissance de l'interlocuteur relatif aux personnes, aux objets et aux lieux mentionnés dans son exposé;
 - intéresser l'interlocuteur;
 - modifier, s'il y a lieu, son exposé en fonction de la réaction de l'interlocuteur (pendant l'exposé).
- II. Organiser l'information, c'est-à-dire...
 - tenir compte des conditions de production et de réception, en connaissant le sujet et le contenu de son discours;
 - identifier les éléments à communiquer relatifs à son sujet d'actualité.
- III. Formuler l'information, c'est-à-dire...
 - énoncer clairement le sujet de son exposé;
 - énoncer clairement les/ses aspects abordé/s;
 - organiser l'information dans un ordre logique.
- IV. Utiliser la structure propre à ce discours:
 - utiliser la variété de langage qui convient à la situation de communication;
 - accorder plus de place à l'information objective qu'à l'expression d'opinions ou de sentiments personnels;
 - fournir des informations visant à expliquer chacun des aspects choisis;
 - utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
 - utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;
 - fournir des informations sur les circonstances qui entourent les faits ou les événements cités dans son exposé;
 - fournir des informations qu'il juge nouvelles pour l'interlocuteur;

L'enseignant se référera au contenu national pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrées dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

suite...

3.A

BEST COPY AVAILABLE

Discours à caractère informatif

Écouter un message publicitaire à caractère social ou humainitaire (suite)

En regardant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention et des préoccupations, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...
 - identifier le produit/sujet présenté lorsqu'il est explicite;
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;
 - identifier le public/cible lorsqu'il est explicite.
- II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - identifier les mots et les expressions qui servent à caractériser et à rendre désirable le produit ou variété le sujet présent;
 - identifier les informations objectives sur le produit/sujet;
 - identifier certaines ressources graphiques, sonores et/ou visuelles utilisées pour inciter;
 - choisir, s'il y a lieu, parmi les éléments du message, ceux qui révèlent l'époque ou le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit.
- III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser), c'est-à-dire...
 - dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnes, les actions, les lieux ou les objets mentionnés dans le message;
 - regrouper l'essentiel de ce qui est dit dans le message;
 - identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparier à ce message publicitaire.
- IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - déduire le sujet du message lorsqu'il est implicite;
 - dire si le message publicitaire fournit des informations pertinentes sur le produit/sujet présent;
 - déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
 - inférer le public/cible lorsqu'il n'est pas identifié;
 - identifier la variété de langue utilisée;
 - suite...

Q.1

Discours à caractère incitatif

Écouter un message publicitaire à caractère social ou humainitaire

En regardant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention et des préoccupations, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...
 - juger si le message tient compte des caractéristiques du locuteur auquel il s'adresse;
 - porter un jugement sur la valeur des motifs invoqués pour vendre ou promouvoir le produit/sujet abordé;
 - dire ce qui, dans ce message publicitaire, l'a intéressé.

Discours à caractère incitatif

Écouter un message publicitaire à caractère social ou humainitaire (suite)

En regardant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention et des préoccupations, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- VI. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...
 - dégager la structure propre à ce discours;
 - juger si le message tient compte des caractéristiques du locuteur auquel il s'adresse;
 - dire ce qui, dans ce message publicitaire, l'a intéressé.

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

Discours à caractère expressif

Produire oralement un exposé expressif sur un sujet controversé

À l'occasion de la production orale d'un exposé à caractère expressif, visant à faire connaître son opinion sur un sujet controversé, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

I. Choisir l'information, c'est-à-dire...

- formuler une intention de communication;
- identifier le sujet-controversé;
- identifier le public-cible;
- élaborer la position qu'il désire défendre et les aspects qu'il traitera;
- tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours.

II. Organiser l'information, c'est-à-dire...

- regrouper les arguments qui supportent son opinion dans un ordre logique.

III. Formuler l'information, c'est-à-dire...

- élancer clairement le sujet de son discours à propos duquel il exprime son opinion;
- utiliser la structure propre à ce discours;
- utiliser la variété de la langue qui convient à la situation de communication;
- élancer son opinion de façon claire et précise;

- fourrir des informations pertinentes et suffisantes pour l'interlocuteur;
- utiliser des faits, des exemples, des étendues généraux ou des références qui font autorité pour appuyer son opinion;
- créer un développement où il présentera ses arguments selon un ordre déterminé;

- utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser des mises/expressions que l'interlocuteur comprendra.

Discours à caractère expressif

Écouter une pièce de théâtre (au théâtre ou à la télévision)

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant d'après l'évolutum de l'information, seules une intention présente, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...

- identifier le sujet de la pièce lorsqu'il est explicite;
- identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.

II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...

- identifier les principales caractéristiques des personnages (trait de caractère dominant, aspect physique des lieux et des objets) jouant un rôle important dans le déroulement de l'action;
- identifier, dans certaines scènes, les attitudes, les sentiments, les réactions ou les façons de voir des principaux personnages;
- choisir, parmi les éléments de la pièce, ceux qui révèlent l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels elle a été produite;
- identifier les principales situations dans lesquelles se trouvent les principaux personnages.

III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser), c'est-à-dire...

- retracer l'évolution affective du personnage principal;
- dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnages, les événements, les situations, les lieux ou les objets mentionnés dans la pièce;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutez, ceux qui peuvent s'apporter à cette pièce de théâtre;
- résumer la pièce de théâtre.

IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire...

- déduire le sujet/thème de la pièce si l'est implicit;
- dégager le rôle que jouent les principaux personnages dans le déroulement des actions;

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter une pièce de théâtre (suite)

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant d'après l'évolutum de l'information, seules une intention présente, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

V. Évaluer : régarder, c'est-à-dire...

- déduire l'intention du lecteur lorsqu'elle est implicite;
- identifier la variété de langue utilisée;
- dégager la structure propre à ce discours.

VI. Évaluer : régarder, c'est-à-dire...

- exprimer ses impressions sur les personnages et les situations qu'ils vivent;
- dégager celle que mesure le traitement fait aux décors, aux costumes, aux accessoires aux personnage ainsi que l'interprétation des comédiens contribuent à faire comprendre la pièce;
- dire dans quelle mesure il s'identifie à ces personnages ou aux situations qu'ils vivent;
- dire, s'il y a lieu, dans quelle mesure les informations relatives à la vie de l'auteur (rencontrées dans le matériau didactique (mnuce), le dictionnaire, les encyclopédies, etc.) facilitent la compréhension de la pièce;
- identifier les raisons pour lesquelles il a aimé ou n'a pas aimé la pièce.

.....

L'enseignant se réfère au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés à une séance de discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

50

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter une nouvelle littéraire

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant je l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...

- identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
 - identifier les caractéristiques des personnages, des événements, des lieux ou des objets qui contribuent à les présenter comme vraisemblables;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.
- Sélectionner : choisir des informations pertinentes,** c'est-à-dire...
- identifier l'événement qui vient perturber la situation initiale;
 - identifier les moyens que le/les personnage(s) mettent utilisés pour tenir de l'en sortir;
 - choisir, parmi les éléments du texte, ceux qui révéleraient l'époque et le contexte socioculturel dans lesquels il a été produit.

III. Regrouper : grouper des informations (faire des liaisons-synthétiser), c'est-à-dire...

- identifier les rapports entre le déroulement des actions et les réactions psychologiques ou affectives du personnage principal;
 - décrire la situation psychologique ou affective initiale du personnage principal;
 - dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans la nouvelle;
 - dégager les principales actions de la nouvelle;
- Identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent appartenir à cette nouvelle;**
- décrire la situation psychologique ou affective finale du personnage principal.

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter une nouvelle littéraire (suite)

IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire:

- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
 - identifier la variété de langage utilisée;
 - dégager le rôle que jouent les principaux personnages, dans le déroulement des actions;
 - dégager la structure propre à ce discours;
 - identifier certaines valeurs véhiculées par les personnages de la nouvelle;
 - inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présenté.
- Évaluer : réagir, c'est-à-dire...**
- exprimer ce qu'il pense des personnages et des situations qu'ils vivent;
 - identifier les raisons pour lesquelles il a aimé ou non la nouvelle.

BEST COPY AVAILABLE

55

DOUZIÈME ANNÉE

**Contenu notionnel
en COMMUNICATION ORALE
- Production et compréhension orale -**

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

L'ÉLÈVE INTER-LOCUTEUR:
les élèves écoutent un reportage télévisé sur les effets dévastateurs d'une tornade;

CONNAISSANCES

au bulletin de nouvelles de CHFA, les élèves écoutent un reportage sur la grève des postiers.

L'ÉLÈVE LOCUTEUR:

- un élève explique à ses camarades le concept de la cryogenie (conservation des corps humains à très basses températures);
- une élève explique l'art de dresser un animal domestique; etc.

COMPRÉHENSION ORALE**LEXIQUE**

En situation pratique de compréhension orale, l'élève sera capable:

- d'expliquer le sens de la majorité des mots, groupes de mots ou expressions, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication.

- d'expliciter le sens de la majorité des mots, groupes de mots ou expressions, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication.
- d'écouter des reportages, avec l'intention de s'informer sur un sujet particulier;
- d'écouter des messages publicitaires relatifs à la consommation avec l'intention de s'informer en vue d'actions à poser;
- d'écouter une pièce de théâtre ou des épisodes de téléroman avec l'intention de satisfaire un besoin d'information, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde;
- faire des épopées orales à caractère informatif, avec l'intention d'expliquer à quelqu'un un sujet ou non à l'actUALité;
- produire à l'oral des poèmes (créditation personnelle) avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de proposer une vision du monde.

TECHNIQUES**COMPRÉHENSION ORALE****LEXIQUE**

En situation pratique de compréhension orale, l'élève sera capable:

- d'expliquer le sens de la majorité des mots, groupes de mots ou expressions, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication.
- d'écouter des reportages, avec l'intention de s'informer sur un sujet particulier;
- d'écouter des messages publicitaires relatifs à la consommation avec l'intention de s'informer en vue d'actions à poser;
- d'écouter une pièce de théâtre ou des épisodes de téléroman avec l'intention de satisfaire un besoin d'information, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde;
- faire des épopées orales à caractère informatif, avec l'intention d'expliquer à quelqu'un un sujet ou non à l'actUALité;
- produire à l'oral des poèmes (créditation personnelle) avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de proposer une vision du monde.

TECHNIQUES**L'ÉLÈVE INTER-LOCUTEUR:**

- les élèves écoutent un épisode d'un télespectateur francophone (Le Parc des Braves);
- observer la structure propre aux discours prévus cette année.

SYNTAXE

En situation pratique de compréhension orale, l'élève sera capable:

- d'observer la structure propre aux discours prévus cette année.

L'ÉLÈVE LOCUTEUR:

- les élèves écoutent un épisode d'un téléroman francophone (Un amour de quatrième);
- un élève présente une création personnelle: un poème sur l'amitié, etc.

CONNAISSANCES**ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF****BEST COPY AVAILABLE**

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à communiquer oralement dans les pages suivantes.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

...

CONNAISSANCES**PRODUCTION ORALE****LEXIQUE**

En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:

- d'exprimer le sens propre ou figuré, attribué aux mots, sauf dans le cas d'une utilisation poétique;
- d'utiliser des mots ou des groupes de mots qui appartiennent à la langue française, sauf dans le cas d'un emploi poétique;
- d'utiliser, s'il y a lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité.

CONNAISSANCES**CONNAISSANCES****ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF**

*** Aucun objectif prévu dans le discours expressif pour l'habileté à communiquer oralement dans les pages suivantes.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

...

CONNAISSANCES**PRODUCTION ORALE****LEXIQUE**

En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:

- utiliser les éléments prosodiques

TECHNIQUES**CONNAISSANCES****ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF**

*** Aucun objectif prévu dans le discours expressif pour l'habileté à communiquer oralement dans les pages suivantes.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

...

CONNAISSANCES**PRODUCTION ORALE****LEXIQUE**

En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:

- utiliser les éléments prosodiques

TECHNIQUES**CONNAISSANCES****ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF**

*** Aucun objectif prévu dans le discours expressif pour l'habileté à communiquer oralement dans les pages suivantes.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

...

CONNAISSANCES**PRODUCTION ORALE****LEXIQUE**

En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:

- utiliser les éléments prosodiques

TECHNIQUES**CONNAISSANCES****ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF**

*** Aucun objectif prévu dans le discours expressif pour l'habileté à communiquer oralement dans les pages suivantes.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

...

CONNAISSANCES**PRODUCTION ORALE****LEXIQUE**

En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:

- utiliser les éléments prosodiques

TECHNIQUES**CONNAISSANCES****ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF**

*** Aucun objectif prévu dans le discours expressif pour l'habileté à communiquer oralement dans les pages suivantes.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

...

CONNAISSANCES**PRODUCTION ORALE****LEXIQUE**

En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:

- utiliser les éléments prosodiques

TECHNIQUES**CONNAISSANCES****ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF**

*** Aucun objectif prévu dans le discours expressif pour l'habileté à communiquer oralement dans les pages suivantes.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

...

CONNAISSANCES**PRODUCTION ORALE****LEXIQUE**

En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:

- utiliser les éléments prosodiques

TECHNIQUES**CONNAISSANCES****ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF**

*** Aucun objectif prévu dans le discours expressif pour l'habileté à communiquer oralement dans les pages suivantes.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

...

CONNAISSANCES**PRODUCTION ORALE****LEXIQUE**

En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:

- utiliser les éléments prosodiques

TECHNIQUES**CONNAISSANCES****ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF**

*** Aucun objectif prévu dans le discours expressif pour l'habileté à communiquer oralement dans les pages suivantes.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

...

CONNAISSANCES**PRODUCTION ORALE****LEXIQUE**

En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:

- utiliser les éléments prosodiques

TECHNIQUES**CONNAISSANCES****ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF**

*** Aucun objectif prévu dans le discours expressif pour l'habileté à communiquer oralement dans les pages suivantes.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

...

CONNAISSANCES**PRODUCTION ORALE****LEXIQUE**

En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:

- utiliser les éléments prosodiques

TECHNIQUES**CONNAISSANCES****ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF**

*** Aucun objectif prévu dans le discours expressif pour l'habileté à communiquer oralement dans les pages suivantes.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

...

CONNAISSANCES**PRODUCTION ORALE****LEXIQUE**

En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:

- utiliser les éléments prosodiques

TECHNIQUES**CONNAISSANCES****ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF**

*** Aucun objectif prévu dans le discours expressif pour l'habileté à communiquer oralement dans les pages suivantes.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

...

CONNAISSANCES**PRODUCTION ORALE****LEXIQUE**

En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:

- utiliser les éléments prosodiques

TECHNIQUES**CONNAISSANCES****ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF**

*** Aucun objectif prévu dans le discours expressif pour l'habileté à communiquer oralement dans les pages suivantes.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

...

CONNAISSANCES**PRODUCTION ORALE****LEXIQUE**

En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:

- utiliser les éléments prosodiques

TECHNIQUES**CONNAISSANCES****ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF**

*** Aucun objectif prévu dans le discours expressif pour l'habileté à communiquer oralement dans les pages suivantes.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

...

CONNAISSANCES**PRODUCTION ORALE****LEXIQUE**

En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:

- utiliser les éléments prosodiques

TECHNIQUES**CONNAISSANCES****ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF**

*** Aucun objectif prévu dans le discours expressif pour l'habileté à communiquer oralement dans les pages suivantes.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

...

CONNAISSANCES**PRODUCTION ORALE****LEXIQUE**

En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:

- utiliser les éléments prosodiques

TECHNIQUES**CONNAISSANCES****ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF**

*** Aucun objectif prévu dans le discours expressif pour l'habileté à communiquer oralement dans les pages suivantes.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

...

CONNAISSANCES**PRODUCTION ORALE****LEXIQUE**

En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:

- utiliser les éléments prosodiques

TECHNIQUES**CONNAISSANCES****ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF**

*** Aucun objectif prévu dans le discours expressif pour l'habileté à communiquer oralement dans les pages suivantes.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

...

CONNAISSANCES**PRODUCTION ORALE****LEXIQUE**

HABILETÉS

L'habileté à communiquer oralement consiste essentiellement à produire ou à comprendre un discours oral, en fonction d'une intention de communication précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL". L'intention de communication en compréhension orale variant d'un groupe d'élèves à l'autre, l'enseignant choisira, parmi les objectifs spécifiques, ceux qui conviendront à sa situation. En situation de production orale, les objectifs spécifiques devront tous être couverts. Le développement de l'habileté à communiquer oralement implique l'acquisition et la mise en œuvre de connaissances et de techniques diverses.

Le développement de l'habileté à communiquer oralement est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de techniques diverses (prise de notes, débat, éléments prosodiques, etc.). Certaines des techniques identifiées dans le programme sont terminales; elles devront être maîtrisées par l'élève à la fin de l'année scolaire. Les autres techniques seront à poursuivre l'année suivante.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à comprendre ou à produire un discours oral est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses.

Certaines connaissances identifiées dans le programme sont terminales, c'est-à-dire qu'elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

CONNAISSANCES

Chaque activité de communication orale doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année, l'enseignant variera ses activités afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre:

- o terminal
- * à initier/à poursuivre

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

Discours à caractère informatif

Produire oralement un exposé à caractère informatif sur un sujet lié ou non à l'actualité

À l'occasion de la production orale d'un exposé à caractère informatif visant à expliquer un sujet non lié à l'actualité, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève (seul ou groupe) sera capable de :

I. Choisir l'information, c'est-à-dire...

formuler une intention de communication;

identifier un sujet non lié à l'actualité;

identifier le public cible;

tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours;

identifier les éléments à communiquer reliés à son sujet.

II. Organiser l'information, c'est-à-dire...

organiser l'information dans un ordre logique.

III. Formuler l'information, c'est-à-dire...

énoncer clairement le sujet de son exposé;

utilise la structure propre à ce discours;

utiliser la variété de langue qui convient à la situation de communication;

accorder plus de place à l'information objective qu'à l'expression d'opinions ou de sentiments personnels;

fournir des informations visant à expliquer chacun des aspects choisis;

utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;

utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;

fournir des informations sur les circonstances qui entourent les faits ou les événements cités dans son exposé;

fournir des informations qu'il juge neuvelles pour l'interlocuteur;

Discours à caractère informatif

Écouter un reportage

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...

identifier le sujet traité lorsqu'il est explicite;

identifier des informations contenues dans le reportage et les aspects traités;

identifier le locuteur lorsqu'il est présent;

identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite, c'est-à-dire...

choisir des informations pertinentes, dans le reportage;

choisir, s'il y a lieu, parmi les éléments du discours, ceux qui relèvent à la fois de renseignements sur le locuteur;

choisir, s'il y a lieu, parmi les éléments du discours, ceux qui relèveraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels le discours a été produit;

distinguer les opinions du reporter, des témoignages des personnes interrogées.

II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, faire des liens-synthétiser, c'est-à-dire...

régroupier l'essentiel de l'information sous chacun des aspects traités;

identifier, parmi les discours déjà lus ou entendus, ceux qui peuvent s'apparenter à ce reportage.

III. Résumer : regrouper des informations pertinentes, faire des liens-synthétiser, c'est-à-dire...

dire ce qui rappelle ou évoquent pour lui les personnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le reportage;

regrouper l'essentiel de l'information sous chacun des aspects traités;

identifier, parmi les discours déjà lus ou entendus, ceux qui peuvent s'apparenter à ce reportage.

IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire...

déduire le sujet traité lorsqu'il est implicite;

déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;

déduire les aspects les plus importants dans ce reportage;

Discours à caractère informatif

Écouter un reportage (suite)

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...

dire si le locuteur présente objectivement l'information;

dire si les informations fournies contribuent à mieux faire comprendre le sujet traité ou à développer un intérêt pour celui-ci;

déjager la structure propre à ce discours.

Discours à caractère informatif

Discours à caractère informatif

Écouter un reportage (suite)

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...

identifier le sujet traité lorsqu'il est explicite;

identifier des informations contenues dans le reportage et les aspects traités;

identifier le locuteur lorsqu'il est présent;

identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite, c'est-à-dire...

choisir des informations pertinentes, dans le reportage;

choisir, s'il y a lieu, parmi les éléments du discours, ceux qui relèvent à la fois de renseignements sur le locuteur;

choisir, s'il y a lieu, parmi les éléments du discours, ceux qui relèveraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels le discours a été produit;

distinguer les opinions du reporter, des témoignages des personnes interrogées.

II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, faire des liens-synthétiser, c'est-à-dire...

régroupier l'essentiel de l'information sous chacun des aspects traités;

identifier, parmi les discours déjà lus ou entendus, ceux qui peuvent s'apparenter à ce reportage.

III. Résumer : regrouper des informations pertinentes, faire des liens-synthétiser, c'est-à-dire...

dire ce qui rappelle ou évoquent pour lui les personnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le reportage;

regrouper l'essentiel de l'information sous chacun des aspects traités;

identifier, parmi les discours déjà lus ou entendus, ceux qui peuvent s'apparenter à ce reportage.

IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire...

déduire le sujet traité lorsqu'il est implicite;

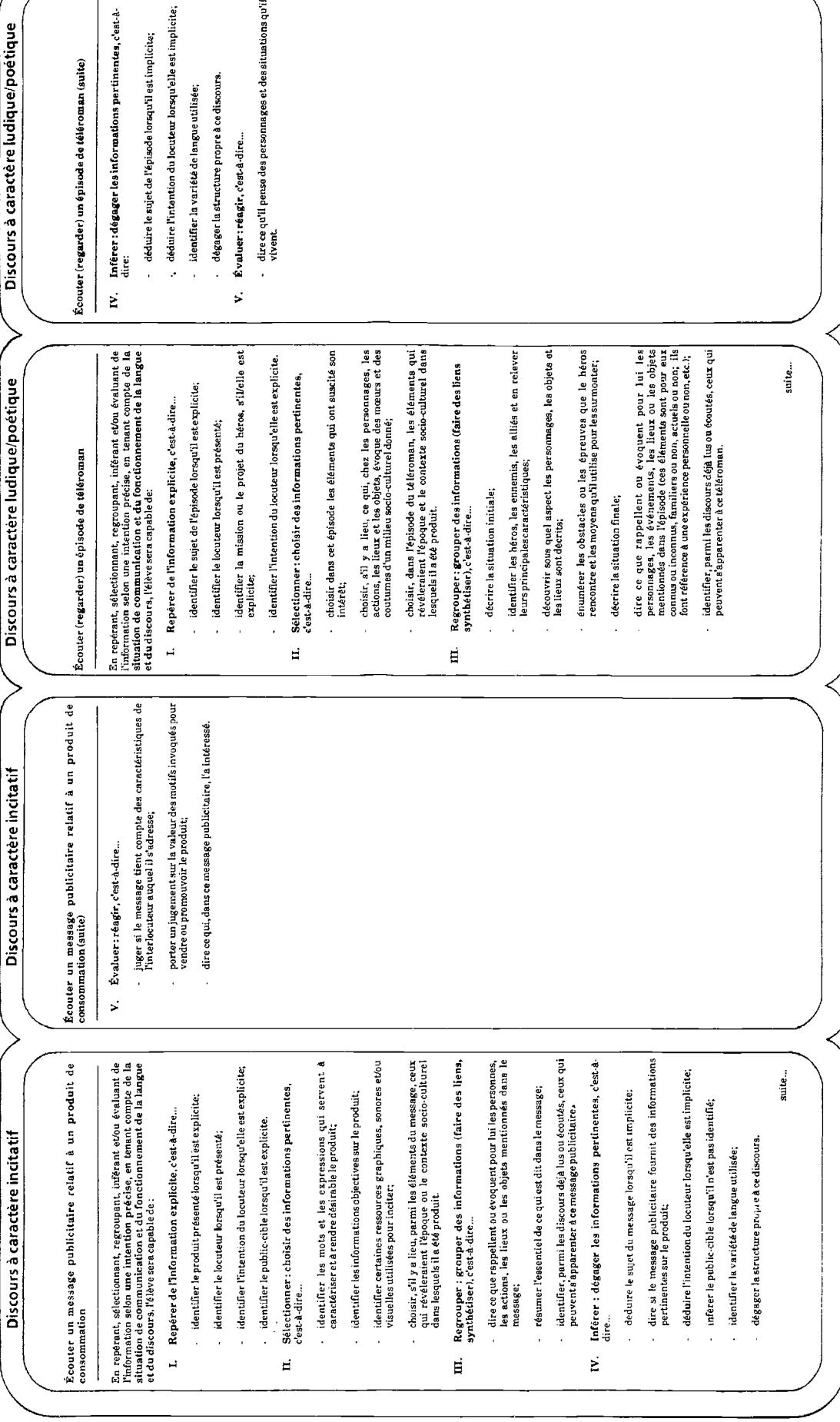
déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;

déduire les aspects les plus importants dans ce reportage;

L'enseignant se référera au contenu nottonnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ses connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

BEST PRACTICE AVAILABLE

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT



OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter une pièce de théâtre (au théâtre ou à la télévision)

En repérant, sélectionnant, regroupant, intégrant et/ou évaluant de l'information selon une intention préférée, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...

- identifier le sujet de la pièce lorsqu'il est explicite;
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.
- II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...**
- identifier les principales caractéristiques des personnages (trait de caractère dominant, aspect physique), des lieux et des objets, notamment dans le déroulement de l'action;
 - identifier, dans certaines scènes, les attitudes, les sentiments, les réactions ou les façons de voir des principaux personnages,
 - choisir, parmi les éléments de la pièce, ceux qui révèlent l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels elle a été produite;
 - identifier les principales situations dans lesquelles se trouvent les principaux personnages.

III. Regrouper, grouper des informations (faire des liens-synthétiser), c'est-à-dire...

- retracer l'évolution affective du personnage principal;
 - dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnes, les événements, les situations, les lieux ou les objets mentionnés dans la pièce;
 - identifier, parmi les discours déjà sus écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à cette pièce de théâtre;
 - résumer la pièce de théâtre.
- IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire:**
- déduire le sujet/thème de la pièce s'il est implicite;
 - dégager le rôle que jouent les principaux personnages dans le déroulement des actions;

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter une pièce de théâtre (suite)

découvrir les intentions, les états d'âme, des significations sociales ou politiques derrière les paroles prononcées;

V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...

- exprimer ses impressions sur les personnages et les situations qu'ils vivent;
- dégager dans quelle mesure le traitement fait aux discours, aux coutumes aux accessoires aux personnes ainsi que l'interprétation des comédiens contribuent à faire comprendre la pièce;
- dire dans quelle mesure il s'identifie à ces personnages ou aux situations qu'ils vivent;
- dire, s'il y a lieu, dans quelle mesure les informations relatives à la vie de l'auteur (retenues dans le matériel didactique, le dictionnaire, les encyclopédies, etc.) facilitent la compréhension de la pièce;
- identifier les raisons pour lesquelles il a aimé ou n'a pas aimé la pièce.

Discours à caractère ludique/poétique

Produire oralement un poème (création personnelle)

À l'occasion de la production orale d'un poème visant à divertir ou à stimuler l'imagination, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

I. Choisir l'information, c'est-à-dire...

- formuler une intention de communication;
 - déterminer le sujet/thème de son poème;
 - identifier le public/cible;
 - initier la production, si l'y a lieu;
 - tenir compte des conditions de production et de réception de son poème, en choisissant le sujet et le contenu de son poème;
 - déterminer la forme du poème.
- II. Organiser l'information, c'est-à-dire...**
- regrouper l'information autour de certains aspects du thème;
 - regrouper des mots pour former des champs lexicaux.
- III. Formuler l'information, c'est-à-dire...**
- initier le poème, si l'y a lieu;
 - utiliser le niveau de langue littéraire;
 - utiliser la structure propre à ce discours;
 - utiliser les mots/expressions qui constituent des champs lexicaux exprimant ou évoquant des sentiments, des émotions ou un état d'âme;
 - utiliser, s'il y a lieu, des jeux d'alliterations, de rimes et de répétitions susceptibles de créer différentes impressions chez les interlocuteurs;
 - proposer une vision du monde, en véhiculant des idées, des sentiments, des valeurs de son poème.

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

b,j

Discours à caractère ludique/poétique

Discours à caractère ludique/poétique

Produire oralement un poème (création personnelle)

I. Choisir l'information, c'est-à-dire...

- formuler une intention de communication;
 - déterminer le sujet/thème de son poème;
 - identifier le public/cible;
 - initier la production, si l'y a lieu;
 - tenir compte des conditions de production et de réception de son poème, en choisissant le sujet et le contenu de son poème;
 - déterminer la forme du poème.
- II. Organiser l'information, c'est-à-dire...**
- regrouper l'information autour de certains aspects du thème;
 - regrouper des mots pour former des champs lexicaux.
- III. Formuler l'information, c'est-à-dire...**
- initier le poème, si l'y a lieu;
 - utiliser le niveau de langue littéraire;
 - utiliser la structure propre à ce discours;
 - utiliser les mots/expressions qui constituent des champs lexicaux exprimant ou évoquant des sentiments, des émotions ou un état d'âme;
 - utiliser, s'il y a lieu, des jeux d'alliterations, de rimes et de répétitions susceptibles de créer différentes impressions chez les interlocuteurs;
 - proposer une vision du monde, en véhiculant des idées, des sentiments, des valeurs de son poème.

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

b,j

L'HABILETÉ À LIRE *

1. LES BUTS DU PROGRAMME DE FRANÇAIS

Au secondaire, les buts du programme de français sont :

- d'amener l'élève à développer sa compétence langagière, en développant des habiletés en écriture, en lecture et en communication orale;
- d'amener l'élève à se sensibiliser aux valeurs socio-culturelles francophones que véhiculent les discours lus.

L'enseignement de la langue française, en situation d'immersion, s'organise donc autour de deux pôles : le développement de la compétence langagière de l'élève et sa sensibilisation aux valeurs socio-culturelles de la communauté francophone.

2. LA DÉFINITION DE L'HABILETÉ À LIRE

L'habileté à lire consiste essentiellement à comprendre, selon une intention de lecture précise, LE SENS DE CE QU'ON LIT dans un discours à caractère informatif, expressif, incitatif ou ludique/poétique.

* Le volet LECTURE du guide pédagogique apportera plus d'informations sur l'ensemble du processus de lecture et des facteurs qui l'influencent.

En situation de lecture, l'élève se voit attribuer le rôle d'**interlocuteur**, c'est-à-dire qu'il est mis en situation de réception d'un discours écrit. Il cherchera à **comprendre**, à **interpréter** et à **réagir** à ce discours écrit. Pour ce faire, il **UTILISERA LES PROCESSUS MENTAUX** nécessaires pour extraire l'information requise, selon une intention de lecture. Il reviendra à l'enseignant de proposer des intentions qui permettront d'utiliser toute la gamme des processus mentaux.

Sa compréhension du discours écrit sera influencée, entre autres, par:

- les connaissances et les expériences qu'il possède déjà sur le sujet traité dans le discours à lire;
- son expérience de lecteur en français dans sa langue seconde.

Le développement de l'**habileté à lire** repose aussi, **en partie**, sur l'utilisation de moyens qui pourront aider à mieux comprendre le sens du texte, soit l'**acquisition et l'usage fonctionnel de connaissances** telles que le lexique, la dérivation lexicale, la syntaxe, etc., et de **techniques** telles que le résumé oral ou écrit.

3. L'OBJET ET LA NATURE DES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE EN LECTURE

a) Les objectifs d'apprentissage au niveau de l'habileté à lire

Les objectifs formulés au niveau de l'**habileté à lire** se nomment **objectifs spécifiques**. Ils décrivent ce que l'élève devra faire lorsqu'il se retrouvera en situation pratique de lecture.

Chaque discours au programme renferme une série d'**objectifs spécifiques à atteindre**, qu'il s'agisse de l'**habileté à lire une lettre d'opinion** (11^e année) ou de l'**habileté à lire des règles de jeux** (9^e année). Tous les objectifs spécifiques sont qualifiés de "**TERMINAL**". La mention "**OB-**

JECTIF TERMINAL" doit être interprétée pour l'élève comme étant la performance minimale attendue, compte tenu du degré de complexité et d'abstraction des textes à lire pour une année particulière. Il revient donc à l'enseignant d'établir le portrait-type d'un élève moyen du niveau scolaire auquel il enseigne. Ce portrait-type servira alors à juger de la performance de l'élève. Il en va de même pour les quelques objectifs spécifiques qui se répètent sur plusieurs années. Ainsi, l'objectif spécifique "exprimer ce que l'élève pense des personnages et des situations qu'ils vivent" apparaît dans l'habileté à lire un roman. Il va de soi que l'enseignant attendra d'un élève de 12^e année un niveau de performance différent de celui d'un élève de 9^e année.

Bien que l'enseignant doive couvrir tous les objectifs spécifiques de chaque discours, il aura soin de vérifier la pertinence des objectifs spécifiques par rapport à son intention de communication particulière. En effet, il arrivera occasionnellement qu'un ou plusieurs objectifs spécifiques n'aient aucun rapport avec l'intention de communication mise de l'avant. Il suffira alors tout simplement de choisir ceux qui sont reliés à l'intention et de sélectionner les autres dans un autre module.

En lecture, on doit évaluer le degré d'atteinte des objectifs spécifiques sélectionnés.

b) **Les objectifs d'apprentissage au niveau des CONNAISSANCES et des TECHNIQUES**

Les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques décrivent ce que l'élève devra acquérir et utiliser en situation de lecture. Ces objectifs, échelonnés de la septième à la douzième année, sont À INITIER, À POURSUIVRE ou TERMINAL.

Les objectifs À INITIER ou À POURSUIVRE(*) indiquent les connaissances et les techniques à introduire ou à renforcer à l'intérieur d'**activités signifiantes de lecture**.

Les objectifs TERMINAUX^(°) indiquent les connaissances et les techniques devant être maîtrisées par l'élève à la fin d'une année scolaire particulière. La mention "OBJECTIF TERMINAL" signifie aussi que l'élève sera capable d'utiliser de façon autonome ses CONNAISSANCES à des fins de compréhension des textes à lire.

Prenons, par exemple, le cas des homophones. Le fait de stipuler que tel cas d'homophones soit un objectif terminal ne veut pas dire que l'élève sera capable d'en réciter les définitions par cœur. Ici, on fait plutôt référence à la capacité de l'élève de se servir de ses connaissances pour mieux comprendre en contexte le sens d'un mot. En ce qui concerne les techniques, la mention "OBJECTIF TERMINAL" veut dire que l'élève sera capable d'utiliser, de façon autonome et en contexte signifiant de lecture, les diverses techniques au programme (résumé oral, etc.).

En lecture, les connaissances et les techniques sont des MOYENS au service de la compréhension. ELLES NE SONT PAS À ÉVALUER. L'évaluation portera sur la compréhension du discours.

Les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques, formulés pour chaque année scolaire, ne doivent pas être enseignés les uns après les autres. L'ordre dans lequel les objectifs sont présentés dans le programme ne doit pas inciter l'enseignant à les considérer soit isolément, soit dans l'ordre indiqué. L'enseignant choisira les objectifs selon son intention de lecture. Les situations de compréhension écrite devront permettre l'intégration de plusieurs objectifs à la fois.

c) La nature des activités en compréhension écrite

Chez l'élève, la lecture doit trouver son origine dans une situation qui suscite chez l'élève une intention réelle de lecture. Il est donc primordial que le contenu des textes proposés reflète le vécu et/ou les intérêts de l'élève. Le développement de l'habileté à lire sera souvent influencé par le goût de lire de l'élève. Aussi, si la majorité des textes de lecture

ne reflètent pas sa réalité et/ou ses intérêts, il pourra moins s'impliquer dans son processus de développement de l'habileté à lire.

LÉGENDE

HABILETÉ À LIRE

Les objectifs spécifiques sont terminaux.
Certains objectifs peuvent réapparaître
dans un discours, d'une année à l'autre,
mais avec des attentes différentes, selon
le niveau des élèves.

CONNAISSANCES ET TECHNIQUES

- * Objectif à initier ou à poursuivre
- o Objectif terminal (ne sera pas revu)

DIXIÈME ANNÉE

Contenu notionnel
en LECTURE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

CONNAISSANCES

LEXIQUE

En situation pratique de lecture, l'élève sera capable:

- d'expliquer le sens de la majorité des mots, groupes de mots ou expressions, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication, en rencontrant, au besoin, à un dictioinaire.

Observation et reconnaissance en contexte:

- des comparatifs meilleur/pire, des superlatifs le meilleur/la pire, et comprendre leur rôle dans le discours;
- des synonymes ex.: commun, ordinaire, banal, etc.;
- des antonymes ex.: alimenter, affamer, etc.;
- des homonymes ex.: la mer, le maire, la mère, etc.;
- des noms de même famille ex.: aimé, amoureux, etc.;
- des anglicismes! ex.: "à l'officine" (au bureau);

des canadianismes!

ex.: le boucane.

des niveaux de langage:

- correcte

ex.: une boisson (un breuvage), je l'écoute pas ce que tu dis j'écoute pas ce que tu dis,

etc.,

- populaire

ex.: los (toi), ma blonde (ma meilleure amie), etc.;

familière

ex.: la télé (la télévision), j'veais (je vais), etc.;

soutenus (titréaire)

ex.: le préude (l'annonce), c'est [fantasma] critique (C'est drôle), etc.

Désiderations lexicales:

* les préfixes!

ex.: anti- (avant) antécédent;

- les suffixes!

ex.: crête (qui a du pouvoir) aristocrate.

Des signes orthographiques:

le trait d'union:

- à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;

- à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

Voir la liste d'exemples suggérés en annexe.

CONNAISSANCES

ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE

Observation et reconnaissance en contexte:

- des verbes modèles des 1^e et 2^e groupes au conditionnel présent;
- des verbes AVOIR, ÊTRE, FAIRE et ALLER au conditionnel présent;
- des verbes AVOIR, ÊTRE, FAIRE et ALLER au subjonctif présent;
- du verbe ÊTRE à l'imperatif présent;

- des verbes DIRE et POLVOIR au conditionnel présent;
- des formes verbales au passé simple, au subjonctif présent et au conditionnel présent;

- dc la forme verbale du participe présent et comprendre son rôle dans la phrase;
- des participes passés employés avec l'auxiliaire AVOIR lorsque le complément d'objet direct est placé avant le verbe;

- du accord du verbe ayant un nom collectif comme sujet;

- de l'accord du verbe avec son sujet quand celui-ci est éloigné par une proposition-écran

- ex.: Ce chat, qui a mangé ton poisson, est le mien.

- des pronoms personnels et possessifs de la 1^e personne du singulier et du pluriel et comprendre leur rôle dans le discours;

- suite...

- d'une lettre venue d'une autre école invitant les élèves à venir y passer une journée;

- etc.

TECHNIQUES

HABILETÉS**

Utilisation des outils de référence suivants:

La bibliothèque:

- le fichier des sujets;

- l'index des périodiques.

Utilisation des techniques suivantes:

- le résumé oral;

- le résumé écrit.

En 10^e année, l'élève sera amené à développer son habileté à:

- lire des textes d'invitation avec l'intention de s'informmer en vue d'agir;

- lire un roman avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde.

TECHNIQUES

TECHNIQUES

LECTURE PAR L'ÉLÈVE:

- d'une annonce l'invitant à suivre des cours de garde d'enfants;

- d'une rubrique de Vidéo-Presse invitant les lecteurs à participer à un concours;

- des formes verbales au passé simple, au subjonctif présent et au conditionnel présent;

- des participes passés employés avec l'auxiliaire AVOIR lorsque le complément d'objet direct est placé avant le verbe;

- du accord du verbe ayant un nom collectif comme sujet;

- de l'accord du verbe avec son sujet quand celui-ci est éloigné par une proposition-écran

- ex.: Ce chat, qui a mangé ton poisson, est le mien.

- des pronoms personnels et possessifs de la 1^e personne du singulier et du pluriel et comprendre leur rôle dans le discours;

- suite...

- d'une lettre venue d'une autre école invitant les élèves à venir y passer une journée;

- etc.

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE / POÉTIQUE

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à lire dans les pages suivantes.

*** Aucun objectif n'est prévu dans le discours informatif et expressif pour l'habileté à lire en 10^e année.

14

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIVE

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à lire dans les pages suivantes.

14

HABILETÉS

L'habileté à lire consiste essentiellement à comprendre le sens de ce qui est lu, à partir d'une intention de lecture précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL". L'intention de lecture variant d'une classe à l'autre, l'enseignant choisira, parmi les objectifs spécifiques, ceux qui conviendront à sa situation. Le développement de l'habileté à lire implique l'acquisition et la mise en œuvre de processus mentaux et l'acquisition de connaissances et de techniques diverses.

Le développement de l'habileté à lire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de techniques. Au secondaire, deux techniques ont été retenues. Elles sont à initier dès la 7^e année et devront être maîtrisées à la fin de la 10^e année.

En lecture, les techniques sont des MOYENS au service de la compréhension. ELLES NE SONT PAS À ÉVALUER. C'est la compréhension du discours qui le sera.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à lire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses. Dans le cadre d'une activité de lecture, il s'agit d'amener l'élève à réfléchir sur le fonctionnement de la langue pour qu'il en déduise les règles d'usage. Certaines connaissances identifiées dans ce tableau sont terminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

En lecture, les connaissances sont des MOYENS au service de la compréhension. ELLES NE SONT PAS À ÉVALUER. C'est la compréhension du discours qui le sera.

CONNAISSANCES

Chaque activité de lecture doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année scolaire, l'enseignant variera les activités proposées afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre:

- * terminal
- * à initier/à poursuivre

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF**CONNAISSANCES**

- de l'accord de tout employé comme adjectif;
- de l'accord de vingt, cent, mille;
- de l'accord de l'adjectif quel;
- des noms féminins irréguliers (tusuels) ex.: loup/fauve.

SYNTAXE

Structure de la phrase et du discours

Observation et reconnaissance en contexte:

- de la proposition principale et comprendre son rôle dans la phrase;
- de la proposition subordonnée et comprendre son rôle dans la phrase;
- des compléments d'objet direct et d'objet indirect et comprendre leur rôle dans la phrase;
- de la concordance des temps dans une phrase contenant la conjugaison si accompagnée d'un verbe à l'imparfait de l'indicatif
ex.: Si j'avais le temps, je lirais beaucoup.
- du complément circonstanciel et comprendre son rôle dans la phrase (temps, lieu, manière);
- des divers types de rapports que les marqueurs de relation établissent (cor, de subordination, conj. de coordination, etc., voir liste en annexe) et comprendre leur rôle dans la phrase ou le discours.

Observation et reconnaissance en contexte des figures de style les plus fréquentes et comprendre leur rôle dans le discours:

- l'antithèse
ex.: L'avenir nous met en retard (H. de Saint-Cergue).
- l'apostrophe
ex.: Martin, viens ici!
- l'apposition
ex.: La feuille d'érable, emblème du Canada, est reconnue dans le monde entier.
- le pléonome
ex.: monter en haut;

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESIF**CONNAISSANCES**

- la métaphore
ex.: La vie est une rose.
- la personification
ex.: les songes du ciel.

PONCTUATION

Observation et reconnaissance en contexte:

- de la virgule (,) dans l'apostrophe, l'apposition et la proposition incise et comprendre son rôle dans la phrase.

HOMOPHONES

Observation et reconnaissance en contexte des mots suivants:

- auhaut;
- leurfaux;
- pré/pres;
- c'est/s'est;
- m'ema;
- taha;
- l'ada.

TECHNIQUES**HABILETÉS******TECHNIQUES****CONNAISSANCES****CONNAISSANCES****ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE / POÉTIQUE****ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF**

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À LIRE

Discours à caractère initiatif

Lire un texte d'invitation

- En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évoquant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :
- I. Repérer de l'information, c'est-à-dire...
 - identifier le sujet du texte d'invitation;
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;
 - identifier les mots et les groupes de mots qui révèlent explicitement l'intention du locuteur;
 - identifier le destinataire du texte d'invitation lorsqu'il est présenté;
 - II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - choisir, dans le roman, les éléments qui ont suscité son intérêt;
 - identifier les caractéristiques des personnages, des événements, des lieux et des objets;
 - choisir, parmi les éléments du texte, ceux qui révèlent l'enonce et l'contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit;
 - identifier : il y a lieu, ce qui, dans le roman, révélerait des caractéristiques de l'auteur.
 - III. Regrouper : regrouper des informations (faire des liens synthétiser), c'est-à-dire...
 - regrouper, parmi les éléments du texte d'invitation, ceux qui révèlent l'enonce et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit;
 - identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans le texte d'invitation, fournit des renseignements sur le locuteur.
 - IV. Inférer : dégager des informations pertinentes, c'est-à-dire:
 - déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
 - inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présent;
 - dégager la structure propre à ce discours.
 - V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...
 - dire si les informations fournies sont suffisantes, en vue de l'action à poser.

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un roman

- En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évoquant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :
- I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;
 - II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - choisir, dans le roman, les éléments qui ont suscité son intérêt;
 - identifier les caractéristiques des personnages, des événements, des lieux et des objets;
 - choisir, parmi les éléments du texte, ceux qui révèlent l'enonce et l'contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit;
 - identifier : il y a lieu, ce qui, dans le roman, révélerait des caractéristiques de l'auteur.
 - III. Regrouper : regrouper des informations (faire des liens synthétiser), c'est-à-dire...
 - identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui appartiennent à ce roman;
 - dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le roman;
 - résumer le roman pour en dégager les principales actions.
 - IV. Inférer : dégager des informations pertinentes, c'est-à-dire:
 - déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
 - inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présent;
 - dégager la structure propre à ce discours;
 - dégager les caractéristiques des personnages qui annoncent ou influencent le déroulement des actions;
 - dire si le locuteur est un personnage de l'histoire racontée ou non;
 - V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...
 - suite...

Note: L'enseignant pourra se référer au document d'appui "L'exploitation du roman" qui propose, dans une démarche pédagogique, des activités visant à améliorer chez l'élève sa compréhension du roman.

ONZIÈME ANNÉE

**Contenu notionnel
en LECTURE**

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

CONNAISSANCES

LEXIQUE

En situation pratique de lecture, l'élève sera capable:

- d'expliquer le sens de la majorité des mots, groupes de mots ou expressions, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication, en recourant, au besoin, à un dictionnaire.

Observation et reconnaissance en contexte:

- des synonymes
ex.: commun, ordinaire, banal, etc.;
- des antonymes
ex.: alimenter, affamer, etc.;
- des homonymes
ex.: la mère, la maire, la mère, etc.;
- des mots de même famille
ex.: aimer, amour, amoureux, etc.;
- des anglicismes!
ex.: Je regarde à la télévision.
- des canadianismes!
ex.: la poudrière.
- Des niveaux de langue:
correcte
ex.: une boisson (un breuvage), je n'écoute pas ce que tu dis (j'écouté pas c'tue dis), etc.;
populaire
ex: toe (toi), ma blonde (mon amie), etc.;
- familier
ex.: la télé (la télévision), j'veais (je vais), etc.;
- soutenu (littéraire)
ex.: le prélude (l'amone), c'est fantasmagorique (c'est très beau), etc.

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

Des stratégies orthographiques:

- le trait d'union:
- à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

TECHNIQUES

HABILETÉS**

Utilisation de l'outil de référence suivant:

La bibliothèque:

- l'index des périodiques.

TECHNIQUES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

LECTURE PAR L'ÉLÈVE:

- d'une lettre ouverte publiée dans le journal La Presse ayant pour sujet L'immigration est-elle nécessaire?;
- d'une lettre ouverte publiée dans le journal Le Solet ou une citoyenne canadienne exprime son opinion sur l'legalisation des salaires entre le personnel masculin et féminin;
- d'une lettre ouverte publiée dans le Franco dans laquelle un lecteur se plaint de la hausse du prix du tabac;
- etc.;

CONNAISSANCES

Observation et reconnaissance en contexte:

- Voir la liste d'exemples suggérés en annexe.
- des verbes FAIRE et ALLER au subjonctif présent;
- des verbes AVOIR et ÊTRE au subjonctif présent et à l'imperatif présent;
- des verbes DIRE et POUVOIR au conditionnel présent;
- des verbes VOULOIR, SAVOIR, VOIR, PRENDRE, DEVOIR et METTRE au conditionnel présent;
- des formes verbales du passé simple, subjonctif présent, conditionnel présent et du participe présent;
- des participes passés employés avec AVOIR dont le complément d'objet direct est placé avant le verbe;
- de l'accord du verbe dont le sujet est un nom collectif suivi d'un complément.
- ex.: Ce chat, qui a mangé ton poisson, est le mien.
- de l'accord du verbe dont le sujet est un nom collectif suivi d'un complément.
- ex.: La plupart des gens regardent la télévision. Une troupe de danseurs anime la soirée.
- suite...

CONNAISSANCES

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif mettant pour l'habileté à lire en 11^e année.



ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

LECTURE PAR L'ÉLÈVE:

CONNAISSANCES

*** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à lire dans les pages suivantes.

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à lire dans les pages suivantes.

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif mettant pour l'habileté à lire en 11^e année.



CONNAISSANCES

Des stratégies orthographiques:

- le trait d'union:
- à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

TECHNIQUES

Observation et reconnaissance en contexte:

- Voir la liste d'exemples suggérés en annexe.
- ORTHOGRAFHE GRAMMATICALE ***

TECHNIQUES

Observation et reconnaissance en contexte:

- des verbes FAIRE et ALLER au subjonctif présent;
- des verbes AVOIR et ÊTRE au subjonctif présent et à l'imperatif présent;
- des verbes DIRE et POUVOIR au conditionnel présent;
- des verbes VOULOIR, SAVOIR, VOIR, PRENDRE, DEVOIR et METTRE au conditionnel présent;
- des formes verbales du passé simple, subjonctif présent, conditionnel présent et du participe présent;
- des participes passés employés avec AVOIR dont le complément d'objet direct est placé avant le verbe;
- de l'accord du verbe dont le sujet est un nom collectif suivi d'un complément.
- ex.: La plupart des gens regardent la télévision. Une troupe de danseurs anime la soirée.
- suite...

CONNAISSANCES

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif mettant pour l'habileté à lire en 11^e année.



ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE / POÉTIQUE

LECTURE PAR L'ÉLÈVE:

CONNAISSANCES

*** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à lire dans les pages suivantes.

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à lire dans les pages suivantes.

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif mettant pour l'habileté à lire en 11^e année.



CONNAISSANCES

Des stratégies orthographiques:

- le trait d'union:
- à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

TECHNIQUES

Observation et reconnaissance en contexte:

- Voir la liste d'exemples suggérés en annexe.
- ORTHOGRAFHE GRAMMATICALE ***

TECHNIQUES

Observation et reconnaissance en contexte:

- des verbes FAIRE et ALLER au subjonctif présent;
- des verbes AVOIR et ÊTRE au subjonctif présent et à l'imperatif présent;
- des verbes DIRE et POUVOIR au conditionnel présent;
- des verbes VOULOIR, SAVOIR, VOIR, PRENDRE, DEVOIR et METTRE au conditionnel présent;
- des formes verbales du passé simple, subjonctif présent, conditionnel présent et du participe présent;
- des participes passés employés avec AVOIR dont le complément d'objet direct est placé avant le verbe;
- de l'accord du verbe dont le sujet est un nom collectif suivi d'un complément.
- ex.: La plupart des gens regardent la télévision. Une troupe de danseurs anime la soirée.
- suite...

CONNAISSANCES

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif mettant pour l'habileté à lire en 11^e année.



ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

LECTURE PAR L'ÉLÈVE:

CONNAISSANCES

*** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à lire dans les pages suivantes.

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à lire dans les pages suivantes.

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif mettant pour l'habileté à lire en 11^e année.



CONNAISSANCES

Des stratégies orthographiques:

- le trait d'union:
- à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

TECHNIQUES

Observation et reconnaissance en contexte:

- Voir la liste d'exemples suggérés en annexe.
- ORTHOGRAFHE GRAMMATICALE ***

TECHNIQUES

Observation et reconnaissance en contexte:

- des verbes FAIRE et ALLER au subjonctif présent;
- des verbes AVOIR et ÊTRE au subjonctif présent et à l'imperatif présent;
- des verbes DIRE et POUVOIR au conditionnel présent;
- des verbes VOULOIR, SAVOIR, VOIR, PRENDRE, DEVOIR et METTRE au conditionnel présent;
- des formes verbales du passé simple, subjonctif présent, conditionnel présent et du participe présent;
- des participes passés employés avec AVOIR dont le complément d'objet direct est placé avant le verbe;
- de l'accord du verbe dont le sujet est un nom collectif suivi d'un complément.
- ex.: La plupart des gens regardent la télévision. Une troupe de danseurs anime la soirée.
- suite...

CONNAISSANCES

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif mettant pour l'habileté à lire en 11^e année.



ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE / POÉTIQUE

LECTURE PAR L'ÉLÈVE:

CONNAISSANCES

*** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à lire dans les pages suivantes.

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à lire dans les pages suivantes.

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif mettant pour l'habileté à lire en 11^e année.



CONNAISSANCES

Des stratégies orthographiques:

- le trait d'union:
- à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

TECHNIQUES

Observation et reconnaissance en contexte:

- Voir la liste d'exemples suggérés en annexe.
- ORTHOGRAFHE GRAMMATICALE ***

TECHNIQUES

Observation et reconnaissance en contexte:

- des verbes FAIRE et ALLER au subjonctif présent;
- des verbes AVOIR et ÊTRE au subjonctif présent et à l'imperatif présent;
- des verbes DIRE et POUVOIR au conditionnel présent;
- des verbes VOULOIR, SAVOIR, VOIR, PRENDRE, DEVOIR et METTRE au conditionnel présent;
- des formes verbales du passé simple, subjonctif présent, conditionnel présent et du participe présent;
- des participes passés employés avec AVOIR dont le complément d'objet direct est placé avant le verbe;
- de l'accord du verbe dont le sujet est un nom collectif suivi d'un complément.
- ex.: La plupart des gens regardent la télévision. Une troupe de danseurs anime la soirée.
- suite...

CONNAISSANCES

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif mettant pour l'habileté à lire en 11^e année.



ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

LECTURE PAR L'ÉLÈVE:

CONNAISSANCES

*** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à lire dans les pages suivantes.

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à lire dans les pages suivantes.

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif mettant pour l'habileté à lire en 11^e année.



CONNAISSANCES

Des stratégies orthographiques:

- le trait d'union:
- à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

TECHNIQUES

Observation et reconnaissance en contexte:

- Voir la liste d'exemples suggérés en annexe.
- ORTHOGRAFHE GRAMMATICALE ***

TECHNIQUES

Observation et reconnaissance en contexte:

- des verbes FAIRE et ALLER au subjonctif présent;
- des verbes AVOIR et ÊTRE au subjonctif présent et à l'imperatif présent;
- des verbes DIRE et POUVOIR au conditionnel présent;
- des verbes VOULOIR, SAVOIR, VOIR, PRENDRE, DEVOIR et METTRE au conditionnel présent;
- des formes verbales du passé simple, subjonctif présent, conditionnel présent et du participe présent;
- des participes passés employés avec AVOIR dont le complément d'objet direct est placé avant le verbe;
- de l'accord du verbe dont le sujet est un nom collectif suivi d'un complément.
- ex.: La plupart des gens regardent la télévision. Une troupe de danseurs anime la soirée.
- suite...

CONNAISSANCES

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif mettant pour l'habileté à lire en 11^e année.



ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE / POÉTIQUE

LECTURE PAR L'ÉLÈVE:

CONNAISSANCES

*** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à lire dans les pages suivantes.

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à lire dans les pages suivantes.

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif mettant pour l'habileté à lire en 11^e année.



CONNAISSANCES

Des stratégies orthographiques:

- le trait d'union:
- à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

TECHNIQUES

Observation et reconnaissance en contexte:

- Voir la liste d'exemples suggérés en annexe.
- ORTHOGRAFHE GRAMMATICALE ***

TECHNIQUES

Observation et reconnaissance en contexte:

- des verbes FAIRE et ALLER au subjonctif présent;
- des verbes AVOIR et ÊTRE au subjonctif présent et à l'imperatif présent;
- des verbes DIRE et POUVOIR au conditionnel présent;
- des verbes VOULOIR, SAVOIR, VOIR, PRENDRE, DEVOIR et METTRE au conditionnel présent;
- des formes verbales du passé simple, subjonctif présent, conditionnel présent et du participe présent;
- des participes passés employés avec AVOIR dont le complément d'objet direct est placé avant le verbe;
- de l'accord du verbe dont le sujet est un nom collectif suivi d'un complément.
- ex.: La plupart des gens regardent la télévision. Une troupe de danseurs anime la soirée.
- suite...

CONNAISSANCES

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif mettant pour l'habileté à lire en 11^e année.



ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

LECTURE PAR L'ÉLÈVE:

CONNAISSANCES

*** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à lire dans les pages suivantes.

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à lire dans les pages suivantes.

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif mettant pour l'habileté à lire en 11^e année.



CONNAISSANCES

Des stratégies orthographiques:

- le trait d'union:
- à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

TECHNIQUES

Observation et reconnaissance en contexte:

- Voir la liste d'exemples suggérés en annexe.
- ORTHOGRAFHE GRAMMATICALE ***

TECHNIQUES

Observation et reconnaissance en contexte:

- des verbes FAIRE et ALLER au subjonctif présent;
- des verbes AVOIR et ÊTRE au subjonctif présent et à l'imperatif présent;
- des verbes DIRE et POUVOIR au conditionnel présent;
- des verbes VOULOIR, SAVOIR, VOIR, PRENDRE, DEVOIR et METTRE au conditionnel présent;
- des formes verbales du passé simple, subjonctif présent, conditionnel présent et du participe présent;
- des participes passés employés avec AVOIR dont le complément d'objet direct est placé avant le verbe;
- de l'accord du verbe dont le sujet est un nom collectif suivi d'un complément.
- ex.: La plupart des gens regardent la télévision. Une troupe de danseurs anime la soirée.
- suite...

CONNAISSANCES

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif mettant pour l'habileté à lire en 11^e année.



ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE / POÉTIQUE

LECTURE PAR L'ÉLÈVE:

CONNAISSANCES

*** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à lire dans les pages suivantes.

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à lire dans les pages suivantes.

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif mettant pour l'habileté à lire en 11^e année.



CONNAISSANCES

HABILETÉS

L'habileté à lire consiste essentiellement à comprendre le sens de ce qui est lu, à partir d'une intention de lecture précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL". L'intention de lecture variant d'une classe à l'autre, l'enseignant choisira, parmi les objectifs spécifiques, ceux qui conviendront à sa situation. Le développement de l'habileté à lire implique l'acquisition et la mise en œuvre de processus mentaux et l'acquisition de connaissances et de techniques diverses.

Aucune technique n'a été identifiée pour la 11^e et 12^e année.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à lire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses. Dans le cadre d'une activité de lecture, il s'agit d'amener l'élève à réfléchir sur le fonctionnement de la langue pour qu'il en déduise les règles d'usage. Certaines connaissances identifiées dans ce tableau sont terminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

En lecture, les connaissances sont des MOYENS au service de la compréhension. ELLES NE SONT PAS À ÉVALUER. C'est la compréhension du discours qui le sera.

CONNAISSANCES

Chaque activité de lecture doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année scolaire, l'enseignant variera les activités proposées afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre:

- o terminal
- * à initier / à poursuivre

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

CONNAISSANCES

- des pronoms personnels et possessifs de la 1^e personne du singulier et du pluriel et comprendre leur rôle dans le discours;
- des pronoms indefinis
 - ex.: chacun, quelqu'un, etc.;
- des pronoms personnels et possessifs de la 2^e personne du singulier et du pluriel et comprendre leur rôle dans le discours;
- de l'accord tout emploi comme adjectif;
- de l'accord de l'adjectif quel;
- de l'accord de vingt, cent, mille;
- de l'accord de deuni;
- du pluriel des noms composés;
- du pluriel des noms propres;
- des noms féminins irréguliers usuels;
 - ex.: partout/matraine.

SYNTAXE

Structure de la phrase et du discours

Observation et reconnaissance en contexte:

- du complément circonstanciel et comprendre son rôle dans la phrase (temps, lieu, manière, cause);
- de la proposition principale et comprendre son rôle dans la phrase;
- de la proposition inuse et comprendre son rôle dans la phrase;
- de la proposition subordonnée et comprendre son rôle dans la phrase;
- du complément d'objet direct et complément d'objet indirect et comprendre leur rôle dans la phrase;
- de la phrase en style direct et de la phrase en style indirect et comprendre leur rôle dans un discours.

- du rôle de la phrase sans verbe conjugué et son rapport avec ce qui la précède ou ce qu'il suit;
- de la structure de certaines phrases complexes;

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

- de la concordanse des temps dans une phrase contenant la conjonction si accompagnée d'un verbe à l'imparfait de l'indicatif
- ex.: Si j'avais le temps, je tirais beaucoup.

- la concordanse des temps quand le verbe FAIRE de la proposition principale est au présent ou au futur simple de l'indicatif et celui de la subordonnée au subjonctif présent
- ex.: Il faut que j'aït au magasin.

- des divers types de rapports que les marqueurs de relation établissent (con., de subordination, conj. de coordination, etc.); voir liste en annexe;
- et comprendre leur rôle dans la phrase ou le discours.

Observation et reconnaissance en contexte des figures de style suivantes et comprendre leur rôle dans le discours:

- l'antithèse;
- l'apostrophe
 - ex.: Martin, viens ici!
- l'assonance
- le clinamen
- le clinamen en haut;
 - ex.: monter en haut;
- le clinamen en bas;
- la métaphore
 - ex.: La vie est une rose;
- la personification
 - ex.: les sanglots du ciel;
- l'hypérbole: couper un cheveu en quatre;
- la périphrase
 - ex.: Et le char vapoureux de la reine des ombres (A propos de la lune) (L'isolement de Lamartine).
- l'euphonisme
 - ex.: disparu mort).

Punctuation

Observation et reconnaissance en contexte:

- de la virgule (,); dans l'apostrophe, l'apposition et la proposition incise et comprendre son rôle dans la phrase;
- du point-virgule (;); et comprendre son rôle dans la phrase.

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

HABILETÉS**

TECHNIQUES

TECHNIQUES

TECHNIQUES

- Observation et reconnaissance en contexte des mots suivants:
 - m'aîné;
 - taû;
 - l'ufâ;
 - on aîn'n'a;
 - qu'il/qu'
 - quelle/que elle.

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À LIRE

11^e année - Immersion

Discours à caractère expressif

Lire une lettre d'opinions

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information, c'est-à-dire...
 - identifier le sujet traité lorsqu'il est explicite;
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.
- II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - choisir les mots et les expressions qui révèlent l'intention du locuteur;
 - identifier les faits, les exemples, les citations et les références qui servent à appuyer les opinions/mises;
 - identifier les opinions exprimées lorsqu'elles sont explicites;
 - identifier, s'il y a lieu, ce qui dans la lettre révélerait des caractéristiques du locuteur;
 - choisir, parmi les éléments de la lettre, ceux qui renverraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels elle a été produite.
- III. Regrouper des informations (faire des liens-synthétiser), c'est-à-dire...
 - regrouper les arguments qui soutiennent l'opinion du locuteur;
 - resumer le contenu de la lettre;
 - dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans la lettre;
 - identifier parmi les discours déjà inscrits ceux qui peuvent s'apparenter à cette lettre d'opinions.
- IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - déduire le sujet de la lettre lorsqu'il n'est pas présenté;
 - inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présent;
 - dégager les rapports entre les principaux personnages;
 - dégager les caractéristiques des personnages qui annoncent ou influencent le déroulement des actions;

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Lire une lettre d'opinions (suite)

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information, c'est-à-dire...
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;
 - identifier les personnages, les événements, les lieux et les objets qui constituent le monde fictif créé par le locuteur.
- II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - dire, s'il y a lieu, si la lettre tient compte des caractéristiques du ou des récepteurs auxquels elle s'adresse;
 - dire s'il partage les opinions du locuteur;
- III. Regrouper des informations (faire des liens-synthétiser), c'est-à-dire...
 - identifier les caractéristiques des personnages, des événements, des lieux et des objets;
 - choisir, parmi les éléments du texte, ceux qui révèlent l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit;
 - identifier, s'il y a lieu, ce qui dans le roman, révèle des caractéristiques de l'auteur.
- IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - dire, si il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent les personnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le roman;
 - résumer le roman pour en dégager les principales actions.
- V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...
 - dire dans quelle mesure des informations relatives à la biographie de l'auteur facilitent la compréhension du roman;
 - exprimer ce qu'il pense des personnages, et des situations qu'ils vivent;
 - juger du degré de vraisemblance des personnages et des situations qu'ils vivent..

Lire un roman

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information, c'est-à-dire...
 - dire si le locuteur est un personnage de l'histoire racontée ou non;
 - dégager le rôle que jouent les principaux personnages dans le développement des actions;
 - dégager la dimension symbolique des personnages, des actions et des lieux du roman,
 - identifier les principales valeurs morales et sociales véhiculées par les personnages et les situations qu'ils vivent;
 - identifier la variété de langage utilisée;
 - dégager la structure propre à ce discours.
- V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...
 - dire dans quelle mesure des informations relatives à la biographie de l'auteur facilitent la compréhension du roman;
 - exprimer ce qu'il pense des personnages, et des situations qu'ils vivent;
 - juger du degré de vraisemblance des personnages et des situations qu'ils vivent..

Lire un roman (suite)

Note: L'enseignant pourra se référer au document d'outil "L'exploitation du roman" qui propose, dans une démarche pédagogique, des activités visant à améliorer la compréhension du roman

DOUZIÈME ANNÉE

**Contenu notionnel
en LECTURE**

51

79

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF**ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF****CONNAISSANCES****LEXIQUE**

En situation pratique de lecture, l'élève sera capable:

- * d'expliquer le sens de la majorité des mots, groupes de mots ou expressions, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication, en recourant, au besoin, à un dictionnaire.

Observation et reconnaissance en contexte:

- * des synonymes
ex.: commun, ordinaire, banal, etc.;
- * des antonymes
ex.: aimer, détester, affamer, etc.;
- * des homonymes
ex.: mère, maître, mère, etc.;
- * des mots de même famille
ex.: aimer, amour, amoureux, etc.;

Observation et reconnaissance en contexte:

- * des anglicismes!
ex.: être "sur" un comité;
- * des canadienismes!
ex.: une étabillière.

LECTURE**PAR L'ÉLÈVE:**

- * d'un roman relevant l'histoire de deux frères montagnards en voulant échapper à une difficile montagne ou viendront secrètement un avion (La neige en deuil);
- * d'un roman suivant les périodes d'un journaliste enquêtant sur une mystérieuse explosion nucléaire nécessitant l'évacuation de la ville de Paris (Prisonnier des nuées);
- * etc.

Des derivations lexicales:

- * les préfixes
ex.: psychopathologique;
- * les suffixes
ex.: isme (doctrine) capitalisme.

CONNAISSANCES**CONNAISSANCES**

Des signes orthographiques:

- * le trait d'union:
- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;

- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.
- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

TECHNIQUES**ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE**

Observation et reconnaissance en contexte:

- * des verbes SAVOIR, VOIR, PRENDRE, VOUS-LOIR, DEVOIR et METTRE au conditionnel présent;
- * des verbes POUVOIR et DIRE au subjonctif présent;
- * des verbes DEVOIR, SAVOIR, METTRE, VOIR et PRENDRE au subjonctif présent;

- * de verbes du 3^e groupe (ex.: TENIR, RECEVOIR, RENDRE, CONNAÎTRE et CUIRE) aux temps et aux personnes utilisés fréquemment;
- * de l'accord des participes passés employés avec des verbes à état:
ex.: paraître, sembler, etc.;

- * de l'accord du verbe dont le sujet est un nom collectif à l'un complément ex.: La plupart des gens regardent à la télévision. Une troupe de danses anime la soirée.

- * des pronoms personnels et possessifs de la 2^e personne du singulier et du pluriel et comprendre leur rôle dans le discours;
- * des pronoms indéfinis
ex.: aucun, quelqu'un, etc.;

- * du pluriel des noms composés;
- * du pluriel des noms propres;

- * de l'accord de démi:
- * de l'accord des adjectifs désignant la couleur: suite...

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

d'un message publicitaire relatif à la consommation avec l'intention de s'informer en vue d'agir;

lire un roman, avec l'intention de statifire un besoin d'imagination, d'explorer le langage et de donner une vision du monde.

En 1^{re} année, l'élève sera amené à développer son habileté à:

lire des messages publicitaires relatifs à la consommation avec l'intention de s'informer en vue d'agir;

lire un roman, avec l'intention de statifire un besoin d'imagination, d'explorer le langage et de donner une vision du monde.

En 1^{re} année, l'élève sera amené à développer son habileté à:

lire des messages publicitaires relatifs à la consommation avec l'intention de s'informer en vue d'agir;

lire un roman, avec l'intention de statifire un besoin d'imagination, d'explorer le langage et de donner une vision du monde.

En 1^{re} année, l'élève sera amené à développer son habileté à:

lire des messages publicitaires relatifs à la consommation avec l'intention de s'informer en vue d'agir;

lire un roman, avec l'intention de statifire un besoin d'imagination, d'explorer le langage et de donner une vision du monde.

En 1^{re} année, l'élève sera amené à développer son habileté à:

lire des messages publicitaires relatifs à la consommation avec l'intention de s'informer en vue d'agir;

lire un roman, avec l'intention de statifire un besoin d'imagination, d'explorer le langage et de donner une vision du monde.

CONNAISSANCES

Observation et reconnaissance en contexte:

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES

Observation et reconnaissance en contexte:

TECHNIQUES**LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF**ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE / POÉTIQUE****CONNAISSANCES****TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

- * Voir la liste l'exemple susgérés en annexe.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****LECTURE PAR L'ÉLÈVE:**

- * à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- * à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit

HABILETÉS

L'habileté à lire consiste essentiellement à comprendre le sens de ce qui est lu, à partir d'une intention de lecture précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL". L'intention de lecture variant d'une classe à l'autre, l'enseignant choisira, parmi les objectifs spécifiques, ceux qui conviendront à sa situation. Le développement de l'habileté à lire implique l'acquisition et la mise en œuvre de processus mentaux et l'acquisition de connaissances et de techniques diverses.

Aucune technique n'a été identifiée pour la 11^e et 12^e année.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à lire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses. Dans le cadre d'une activité de lecture, il s'agit d'amener l'élève à réfléchir sur le fonctionnement de la langue pour qu'il en déduise les règles d'usage. Certaines connaissances identifiées dans ce tableau sont terminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

En lecture, les connaissances sont des MOYENS au service de la compréhension. ELLES NE SONT PAS À ÉVALUER. C'est la compréhension du discours qui le sera.

CONNAISSANCES

Chaque activité de lecture doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année scolaire, l'enseignant variera les activités proposées afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

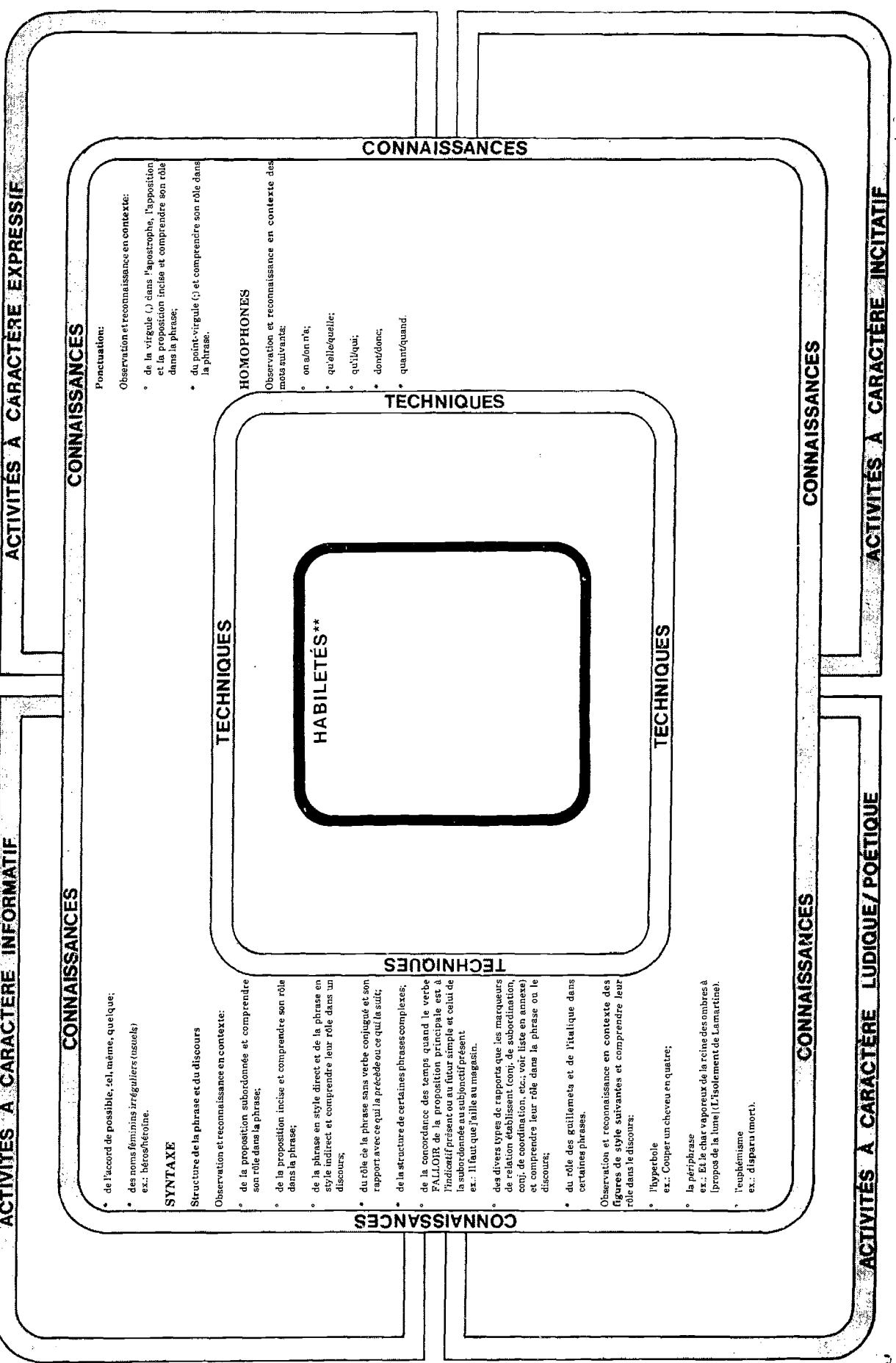
EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre:

- o terminal
- * à initier/à poursuivre

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

1^{re} année - Immersion



OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À LIRE

12^e année - Immersion

Discours à caractère initiatif

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un message publicitaire relatif à la consommation

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...

- identifier le produit présenté lorsqu'il est explicite;
- identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;
- identifier le public-cible lorsqu'il est explicite.

II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...

- identifier les mots et les expressions qui servent à caractériser et à rendre désirable le produit;
- identifier les informations objectives sur le produit;
- identifier certaines ressources graphiques, sonores et/ou visuelles utilisées pour initier;
- choisir, parmi les éléments du texte, ceux qui révèlent l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit.

III. Regrouper : regrouper des informations (faire des liens-synthétiser), c'est-à-dire...

- dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnes, les actions, les lieux ou les objets mentionnés dans le message;

- résumer l'essentiel de ce qui est dit dans le message;

- identifier, parmi les discours déjà lus ou entendus, ceux qui peuvent s'apparenter à ce message publicitaire.

IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire...

- dégager le sujet du message lorsqu'il est implicite;
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- dire si le message publicitaire fournit des informations pertinentes sur le produit;
- inférer le public-cible lorsqu'il n'est pas identifié;

- identifier la variété de langue utilisée;

Lire un message publicitaire relatif à la consommation (suite)

- dégager la structure propre à ces discours.

V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...

- juger si le message tient compte des caractéristiques de l'interlocuteur auquel il s'adresse;
- porter un jugement sur la valeur des motifs invoqués pour vendre ou promouvoir le produit;
- dire ce qui, dans ce message publicitaire, l'a intéressé.

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un roman

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

I. Repérer de l'information, c'est-à-dire...

- identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;
- identifier les personnages, les événements, les lieux et les objets qui constituent le monde fictif créé par le locuteur.

II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...

- identifier, si y a lieu, les expressions qui révèlent l'organisation du roman;
- choisir dans le roman les éléments qui ont suscité son intérêt;

III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser), c'est-à-dire...

- identifier les caractéristiques des personnages, des événements, des lieux et des objets;
- choisir, parmi les éléments du texte, ceux qui révèlent l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit;
- identifier, si y a lieu, ce qui, dans le roman, révèleait des caractéristiques de l'auteur.

IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire...

- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- dégager les rapports entre les principaux personnages;
- inférer le type de locuteurs lorsqu'il n'est pas présent;

suite...

Lire un roman (suite)

- dégager les caractéristiques des personnages qui amènent ou influencent le déroulement des actions; dire si le locuteur est un personnage de l'histoire racontée ou non;

- dégager le rôle que jouent les principaux personnages dans le déroulement des actions;
- dégager la dimension symbolique des personnes, des actions et des lieux du roman;
- identifier les principales valeurs morales et sociales véhiculées par les personnages et les situations qu'ils vivent;
- identifier la variété de langue utilisée;
- dégager la structure propre à ces discours.

V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...

- dire dans quelle mesure des informations relatives au roman facilitent la compréhension;
- exprimer ce qu'il pense des personnages et des situations qu'ils vivent;
- juger du degré de vraisemblance des personnages et des situations qu'ils vivent..

Note: l'enseignant pourra se référer au document d'appui "L'exploitation du roman" qui propose, dans une démarche pédagogique, des activités visant à améliorer chez l'élève sa compréhension du roman.

BEST COPY AVAILABLE

L'HABILETÉ À ÉCRIRE *

1. LES BUTS DU PROGRAMME DE FRANÇAIS

Au secondaire, les buts du programme de français sont :

- d'amener l'élève à développer sa compétence langagière, en développant des habiletés en écriture, en lecture et en communication orale;
- d'amener l'élève à proposer une vision du monde, à travers la production de discours écrits.

L'enseignement de la langue française, en situation d'immersion, s'organise donc autour de deux pôles : le développement de la compétence langagière de l'élève et sa sensibilisation aux valeurs socio-culturelles de la communauté francophone.

2. LA DÉFINITION DE L'HABILETÉ À ÉCRIRE

L'habileté à écrire consiste essentiellement à concevoir et à produire, selon une intention d'écriture précise, des phrases et des textes signifiants, de longueur différente et de caractère varié (informatif, expressif, incitatif ou ludique/poétique). Pour appuyer le développement de cette habileté, on encouragera en tout temps l'utilisation de ressources telles que les dictionnaires, les livres de grammaire ou toute autre source d'information.

* Le volet ÉCRITURE du guide pédagogique apportera plus d'informations concernant l'habileté à écrire.

Par CONCEVOIR, nous faisons référence à la capacité de l'élève de choisir et d'organiser des mots, des groupes de mots, des expressions, en tenant compte de la situation de communication, du fonctionnement de la langue et des discours. Produire, fait référence à l'habileté de l'élève à formuler ses idées par écrit.

En situation de production écrite, l'élève se voit attribuer le rôle de locuteur, car il doit alors concevoir, construire et transmettre un discours écrit.

La qualité de sa production écrite sera influencée, entre autres, par :

- les connaissances et les expériences qu'il possède sur le sujet à traiter;
- son expérience de l'écriture, en français, dans sa langue seconde.

Le développement de cette habileté repose, en partie, sur l'acquisition et l'usage fonctionnel de connaissances (l'orthographe d'usage, l'orthographe grammaticale, la syntaxe, etc.) et l'utilisation de techniques diverses (les outils de référence, le plan, etc.).

3. L'OBJET ET LA NATURE DES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE EN ÉCRITURE

a) Les objectifs d'apprentissage au niveau de l'habileté à écrire

Les objectifs formulés au niveau de l'habileté à écrire se nomment **objectifs spécifiques**. Ils décrivent ce que l'élève devra faire avec la langue lorsqu'il sera en situation pratique d'écriture.

Chaque discours au programme renferme une série d'objectifs spécifiques à atteindre, qu'il s'agisse de l'habileté à écrire un texte présentant son opinion (12^e année) ou de l'habileté à écrire un texte informatif (8^e année). Tous les objectifs spécifiques en production écrite sont qualifiés de "TERMINAL". La mention "**OBJECTIF TERMINAL**" doit être inter-

prétée pour l'élève comme étant la performance minimale attendue, compte tenu du degré de complexité et d'abstraction des textes à écrire pour une année scolaire particulière. Il revient donc à l'enseignant d'établir le portrait-type d'un élève moyen du niveau scolaire auquel il enseigne. Ce portrait-type servira à juger de la performance de l'élève. Il en va de même pour les quelques objectifs spécifiques qui se répètent sur plusieurs années. Ainsi, l'objectif spécifique "exprimer ses goûts ou ses sentiments" apparaît dans l'habileté à écrire des textes expressifs. Il va de soi que l'enseignant attendra d'un élève de 12^e année une performance différente de celle d'un élève de 7^e année.

TOUS les objectifs spécifiques relatifs à chacun des types de discours en production écrite figurant au programme, doivent être vus au cours de l'année scolaire visée. Le nombre d'objectifs spécifiques variant d'un discours à l'autre, l'enseignant qui choisirait lors d'une première démarche (c'est-à-dire un minimum de trois situations d'apprentissage similaires) de ne faire qu'une partie de ces objectifs, devra s'assurer de revoir ce discours pendant l'année scolaire, de façon à compléter les objectifs spécifiques qui n'auraient pas été vus.

b) **Les objectifs d'apprentissage au niveau des CONNAISSANCES et des TECHNIQUES**

Les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques décrivent ce que l'élève devra acquérir et utiliser en situation d'écriture. Ces objectifs, échelonnés de la septième à la douzième année, sont À INITIER, À POURSUIVRE ou TERMINAL.

Les objectifs À INITIER ou À POURSUIVRE(*) indiquent les connaissances et les techniques à introduire ou à renforcer à l'intérieur d'activités signifiantes d'écriture.

Les objectifs TERMINAUX^(°) indiquent les connaissances et les techniques devant être maîtrisées par l'élève à la fin d'une année scolaire particulière. Maîtriser une connaissance ne veut pas dire la mémoriser, mais plutôt être en mesure de l'utiliser dans un discours signifiant, par

automatisme, par raisonnement, en utilisant des moyens mnémotechniques (trucs) ou à l'aide d'outils de référence (livres de grammaire, dictionnaires, etc.).

Ainsi, au niveau des objectifs relatifs à l'orthographe d'usage, il pourra s'agir des mots présentant certaines difficultés (doublement du c/cc, m/mm) prescrits pour une année scolaire particulière. Quant aux autres connaissances (l'orthographe grammaticale, la syntaxe, etc.) inscrites au programme, la mention "OBJECTIF TERMINAL" veut dire que l'élève devra les utiliser et les orthographier correctement en situation pratique de production écrite. Par exemple, le programme d'études stipule qu'en septième année, les verbes "dire" et "pouvoir" conjugués au présent, au passé composé et à l'imparfait de l'indicatif sont un objectif terminal. Cela ne veut pas dire que l'élève devra être capable de les réciter par cœur, en partant de la première personne du singulier jusqu'à la troisième personne du pluriel. On s'attendra plutôt que l'élève soit capable d'utiliser et d'orthographier correctement ces verbes en situation pratique de production écrite.

En écriture, on doit évaluer le degré d'atteinte des objectifs spécifiques, des connaissances et des techniques inscrites au programme.

Les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques formulés pour chaque année scolaire ne doivent pas être enseignés les uns après les autres. L'ordre dans lequel les objectifs sont présentés dans le programme ne doit pas inciter l'enseignant à les considérer soit isolément, soit dans l'ordre indiqué. L'enseignant choisira les objectifs selon son intention d'écriture. Les situations de production écrite devront permettre l'intégration de plusieurs objectifs à la fois.

c) **La nature des activités en production écrite**

Chez l'élève, l'écriture doit trouver son origine dans une situation qui suscite chez l'élève une intention réelle d'écriture. Il est donc primordial que le contenu des textes proposés, reflète le vécu et/ou les intérêts

de l'élève. De plus, une communication authentique demande un interlocuteur réel à qui se destinera la communication. Le développement de l'habileté à écrire peut être freiné, ou même compromis, si la majorité des productions écrites ne sont pas authentiques et ne reflètent pas la réalité et/ou les intérêts de l'élève.

LÉGENDE

HABILETÉ À ÉCRIRE

Les objectifs spécifiques sont terminaux.
Certains objectifs peuvent réapparaître
dans un discours, d'une année à l'autre,
mais avec des attentes différentes, selon
le niveau des élèves.

CONNAISSANCES ET TECHNIQUES

- * Objectif à initier/à poursuivre
- Objectif terminal (ne sera pas revu)

DIXIÈME ANNÉE

**Contenu notionnel
en ÉCRITURE**

93 104

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

RÉDACTION PAR L'ÉLÈVE:

- d'un texte décrivant l'exploit de Steve Fonyo;
- d'un texte résumant la carrière de Nancy Lo-Pez;
- d'un texte sur l'arrivée de K. d. Lang à Nashville;
- d'une lettre à un correspondant étranger écrivant la philosophie du groupe U2;
- etc.

LEXIQUE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable:

- de respecter le sens propre ou figuré, attribué aux mots, sauf dans le cas d'une utilisation poétique;
- d'utiliser des mots ou des expressions de mots qui appartiennent à la langue française, sauf dans le cas d'un emploi poétique;
- d'utiliser, s'il y lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité.

ORTHOGRAPHE D'USAGE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments de l'orthographie d'usage suivants: par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information.

- les mots les plus fréquents de la langue française (voir à titre de référence les échelles orthographiques de l'élémentaire, de Dubois-Bussey et Gougenheim, Ters, Préfontaine, Poulin, etc.).

Parmi ces mots, on traînera particulièrement de ceux qui présentent les difficultés suivantes:

- le doublement des consonnes ttt, vvv, rrr
ex.: habiter, attention, milieu, folie, figure, arranger, etc.;
- les graphies du son [i] à la fin des noms ex.: mardi, pays, pris, etc.;
- les graphies du son [in] à la fin de mots ex.: pain, secrin, matin, rien, peinture, etc.;
- les graphies des sons sans liaison
ex.: balance, pense, vengeance, pression, addition, etc.;
- la minuscule ou la majuscule pour les mots désignant des peuples
ex.: Les Canadiens, les touristes canadiens,

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSE

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

LEXIQUE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable:

- de respecter le sens propre ou figuré, attribué aux mots, sauf dans le cas d'une utilisation poétique;
- d'utiliser des mots ou des expressions de mots qui appartiennent à la langue française, sauf dans le cas d'un emploi poétique;
- d'utiliser, s'il y lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité.

ORTHOGRAPHE D'USAGE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments de l'orthographie d'usage suivants: par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information.

- les mots les plus fréquents de la langue française (voir à titre de référence les échelles orthographiques de l'élémentaire, de Dubois-Bussey et Gougenheim, Ters, Préfontaine, Poulin, etc.).

Parmi ces mots, on traînera particulièrement de ceux qui présentent les difficultés suivantes:

- le doublement des consonnes ttt, vvv, rrr
ex.: habiter, attention, milieu, folie, figure, arranger, etc.;
- les graphies du son [i] à la fin des noms ex.: mardi, pays, pris, etc.;
- les graphies du son [in] à la fin de mots ex.: pain, secrin, matin, rien, peinture, etc.;
- les graphies des sons sans liaison
ex.: balance, pense, vengeance, pression, addition, etc.;
- la minuscule ou la majuscule pour les mots désignant des peuples
ex.: Les Canadiens, les touristes canadiens,

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

*** Aucun objectif prévu dans le discours expressif, ludique/poétique et incitatif pour l'habileté à écrire en 10^e année.

10

9:

CONNAISSANCES

GRAMMATIQUE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments de l'orthographe grammaticale suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

- les verbes AVOIR et ÊTRE au conditionnel présent;
- les verbes AVOIR et ÊTRE au subjonctif présent;
- les verbes AVOIR et ÊTRE à l'impératif présent;
- les verbes ALLER, FAIRE, DIRE et POUVOIR au conditionnel présent;
- les verbes modèles des 1^{re} et 2^{es} groupes au subjonctif présent et au conditionnel présent;
- l'accord des participes passés employés avec AVOIR lorsque l'complément d'objet direct est placé devant la verbe;
- le participe présent pour les verbes usuels;
- l'accord du verbe avec son sujet quand celui-ci est éloigné par une proposition étendue;
- les pronoms personnels et possessifs de la 1^{re} personne du singulier et du pluriel;
- l'accord des verbes ayant un nom collectif comme sujet;
- l'adverbienement;
- suite...

TECHNIQUES

HABILETÉS**

UTILISATION DES OUTILS DE RÉFÉRENCE SUIVANTS:

- les ouvrages traitant des anglicismes;
- l'encyclopédie.

UTILISATION DES TECHNIQUES SUIVANTES:

- la bibliographie;
- l'enquête;
- l'entrevue.

TECHNIQUES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSE

CONNAISSANCES

LEXIQUE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable:

- de respecter le sens propre ou figuré, attribué aux mots, sauf dans le cas d'une utilisation poétique;
- d'utiliser des mots ou des expressions de mots qui appartiennent à la langue française, sauf dans le cas d'un emploi poétique;
- d'utiliser, s'il y lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité.

ORTHOGRAPHE D'USAGE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments de l'orthographie d'usage suivants: par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information.

- les mots les plus fréquents de la langue française (voir à titre de référence les échelles orthographiques de l'élémentaire, de Dubois-Bussey et Gougenheim, Ters, Préfontaine, Poulin, etc.).

Parmi ces mots, on traînera particulièrement de ceux qui présentent les difficultés suivantes:

- le doublement des consonnes ttt, vvv, rrr
ex.: habiter, attention, milieu, folie, figure, arranger, etc.;
- les graphies du son [i] à la fin des noms ex.: mardi, pays, pris, etc.;
- les graphies du son [in] à la fin de mots ex.: pain, secrin, matin, rien, peinture, etc.;
- les graphies des sons sans liaison
ex.: balance, pense, vengeance, pression, addition, etc.;
- la minuscule ou la majuscule pour les mots désignant des peuples
ex.: Les Canadiens, les touristes canadiens,

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à écrire dans les pages suivantes.

/ 05

HABILETÉS

L'habileté à écrire consiste essentiellement à produire un discours écrit signifiant, à partir d'une intention de communication précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL" et doivent tous être couverts. Le développement de l'habileté à écrire implique l'acquisition et la mise en œuvre de connaissances et de techniques diverses.

Le développement de l'habileté à écrire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de techniques diverses. Certaines des techniques identifiées dans le programme sont terminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres techniques seront à poursuivre l'année suivante.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à écrire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses. Certaines connaissances identifiées dans ce tableau sont terminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

CONNAISSANCES

Chaque activité d'écriture doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année, l'enseignant variera les activités proposées afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre:

- o terminal
- * à initier/à poursuivre

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF**ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF****CONNAISSANCES**

- l'accord de tout employé comme adjetif;
- l'accord de vingt, cent, mille;
- l'accord de l'adjectif quel;
- les noms féminins irréguliers (usuels) ex.: la poupoue.

SYNTAXE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments syntaxiques suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

Structure de la phrase:

la concordanse des temps dans une phrase contenant la conjonction si accompagnée d'un verbe à l'imparfait de l'indicatif
ex.: Si j'avais le temps, je tirais beaucoup.

les adverbes usuels très, beaucoup, trop, peu, assez;

les structures de phrases propres à la langue française.

Punctuation:

l'utilisation de la virgule dans une lettre (,);
après le nom de lieu, dans l'indication de la date;
après la formule d'appel.
la virgule (,) après un long complément circonstanciel placé au début de la phrase, quand il n'y a pas d'inversion sujet-verbe
ex.: Sur un chantier de construction, on porte un casque de sécurité.

CONNAISSANCES**HOMOPHONES**

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les homophones suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

- au/haut;
- leur/leurs;
- près/près;
- ch'est/est;
- ma/m'a;
- tâche;
- l'au/a.

TECHNIQUES**HABILETÉS******TECHNIQUES****TECHNIQUES****CONNAISSANCES****ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE / POÉTIQUE****CONNAISSANCES****ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF**

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À ÉCRIRE

Discours à caractère informatif

Discours à caractère informatif

Écrire un texte à caractère informatif sur un sujet non lié à l'actualité

Écrire un texte à caractère informatif sur un sujet non lié à l'actualité (suite)

À l'occasion de la rédaction d'un texte à caractère informatif visant à informer sur un sujet non lié à l'actualité, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

I. Choisir l'information, c'est-à-dire...

- choisir une intention de communication;
- choisir un sujet non lié à l'actualité;
- identifier le public-cible;
- choisir des informations pertinentes et suffisantes afin de bien informer l'interlocuteur;
- tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le loget et le contenu de son discours.

II. Organiser l'information, c'est-à-dire...

- regrouper l'information selon les aspects du sujet à traiter.

III. Formuler l'information, c'est-à-dire...

- formuler son intention de communication;
- intituler son discours de façon à attirer l'attention de l'interlocuteur;
- énoncer clairement le sujet de son discours;
- utiliser la structure propre à ce discours;
- fournir des informations pertinentes et suffisantes pour l'interlocuteur;
- fournir des informations visant à expliquer chacun des aspects choisis;
- fournir des informations qu'il juge nouvelles pour l'interlocuteur;
- utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;
- accorder plus de place à l'information objective qu'à l'expression d'opinions ou de sentiments personnels;

suite...

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

1.1.1

ONZIÈME ANNÉE

**Contenu notionnel
en ÉCRITURE**

101 112

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF**ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF**

...

CONNAISSANCES**LEXIQUE**

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable:

- de respecter le sens propre ou figuré, attribué aux mots, sauf dans le cas d'une utilisation poétique;
- d'utiliser des mots ou des expressions de mots qui appartiennent à la langue française, sauf dans le cas d'un emploi poétique;
- d'utiliser, s'il y a lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité.

ORTHOGRAPHE D'USAGE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments de l'orthographe d'usage suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

Parmi ces mots, on traîera particulièrement de ceux qui présentent les difficultés suivantes:

- l'emploi de la minuscule ou de la majuscule pour les noms désignant des peuples
ex.: L's, Canadiens, les touristes canadiens;
- le nom commençant à l'oral par une voyelle ex.: auteur, armoire, histoire, habit, etc.;
- le doublement des consonnes n/m, p/b, t/d, f/v
ex.: ménage, donner, départ, appétit, enfancer, offrir, etc.;
- les abréviations des mots les plus fréquents
ex.: Monsieur, Madame, boulevard, etc.;
- les graphies du son [œ]
ex.: cour, cours, court, Jeudi, etc.

Les signes orthographiques:

- l'utilisation de la cédille.
- Aucun objectif prévu dans le discours informatif, ludique/poétique et incitatif pour l'habileté à écrire en 1re année.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

RÉDACTION
PAR L'ÉLÈVE:

CONNAISSANCES**ORTHOGRAPHE
GRAMMATICALE**

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments de l'orthographe grammaticale suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

- les verbes DIRE, POUVOIR, ALLER et FAIRE au conditionnel présent;
- les verbes AVOR et ÊTRE au subjonctif présent, à l'imperatif présent;
- les verbes SAVOIR, VOIR et PRENDRE au conditionnel présent et au subjonctif présent;
- les verbes VOULOIR, DEVOIR et METTRE au conditionnel présent;
- les verbes DEVOIR et METTRE au subjonctif présent;
- les verbes modèles des 1^{re} et 2^{re} groupes au conditionnel présent et au subjonctif présent;
- l'accord des participes passés employés avec AVOR, lorsqu'il comporte l'élément d'objet direct est placé devant le verbe;
- le participe présent pour les verbes usuels;
- l'accord du verbe avec son sujet quand celui-ci en est éloigné par une proposition-éren;
- l'accord des verbes ayant un nom collectif pour sujet;
- les pronoms personnels et possessifs de la 1^{re} personne du singulier et de l'urteil;
- les pronoms personnels et possessifs de la 2^{re} personne du singulier et du pluriel;
- l'accord de tout emploi comme adjectif;
- l'accord de Vingt, cent, mille;
- l'accord de l'adjectif quel;
- l'accord de demi;
- le plurIEL des noms composés;
- suite...

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****HABILETÉS****

Utilisation des outils de référence suivants:

- les ouvrages traitant des encyclopédies;
- l'encyclopédie.

Utilisation de la technique que suivante:

- l'entrevue.

En 1^{re} année, l'élève sera amené à développer son habileté à:

écriture des textes à caractère expressif vis l'intention d'exprimer ses sentiments et/ou son opinion sur un sujet controversé.

TECHNIQUES**CONNAISSANCES**

d'une

CONNAISSANCES**ORTHOGRAPHE**

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'écrire au Premier Ministre du Canada pour exprimer son opinion sur le libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis;

- une lettre à une personne politique rédigée, exprimant son accord/d'accord sur une déclaration récente;
- un texte exprimant son opinion sur l'utilisation de la technique du pompage de sang pour les épreuves sportives;
- etc.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF****ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF****ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF**

1 1 4

103

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif, ludique/poétique et incitatif pour l'habileté à écrire en 1^{re} année.

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à écrire dans les pages suivantes.

1 1 3

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif, ludique/poétique et incitatif pour l'habileté à écrire en 1^{re} année.

HABILETÉS

L'habileté à écrire consiste essentiellement à produire un discours écrit signifiant, à partir d'une intention de communication précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL" et doivent tous être couverts. Le développement de l'habileté à écrire implique l'acquisition et la mise en œuvre de connaissances et de techniques diverses.

Le développement de l'habileté à écrire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de techniques diverses. Certaines des techniques identifiées dans le programme sont terminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres techniques seront à poursuivre l'année suivante.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à écrire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses. Certaines connaissances identifiées dans ce tableau sont terminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

CONNAISSANCES

Chaque activité d'écriture doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année, l'enseignant variera les activités proposées afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre :

- o terminal
- * à initier/à poursuivre

1 104

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF**ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF****CONNAISSANCES**

- le pluriel des noms propres;
- les noms féminins irréguliers (ususis) ex.: parrain/marraine.

SYNTAXE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments syntaxiques suivants par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

Structure de la phrase:

- la concordance des temps dans une phrase concernant la conjonction si accompagnée d'un verbe à l'impératif de l'indicatif
ex.: Si j'avais le temps, je irais beaucoup.
- les adverbes usuels trop, peu, beaucoup, très, assez;
- les structures de phrases propres à la langue française.

Ponctuation:

- la virgule (,) après un long complément circonstanciel placé au début de la phrase, quand il n'y a pas inversion sujet-verbe
ex.: Sur un chantier de construction, on porte un casque de sécurité.
- la virgule (,) pour détacher isoler un mot ou un groupe de mots mis en apostrophe, en apposition ou pour séparer une proposition incise;

CONNAISSANCES**CONNAISSANCES****HOMOPHONES**

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les homophones suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

- m'a/haut;
- t'es/à;
- l's/la/s;
- on a/ou m'a;
- qu'il/qu,
- quelle/qu'elle.

TECHNIQUES**TECHNIQUES****HABILETÉS******TECHNIQUES****TECHNIQUES****CONNAISSANCES****CONNAISSANCES****ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE / POÉTIQUE****ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF**

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À ÉCRIRE

Discours à caractère expressif

Écrire un texte expressif sur un sujet controversé

A l'occasion de la rédaction d'un texte visant à faire connaître son opinion, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Choisir l'information, c'est-à-dire...
 - choisir une intention de communication;
 - choisir un sujet controversé;
 - identifier le public-cible;
 - choisir la position qu'il désire défendre et les aspects qu'il traitera;
 - tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours.
- II. Organiser l'information, c'est-à-dire...
 - regrouper les arguments qui supporteront son opinion dans un ordre logique.
- III. Formuler l'information, c'est-à-dire...
 - formuler son intention de communication;
 - intituler son discours de façon à attirer l'attention de l'interlocuteur;
 - énoncer clairement le sujet de son discours à propos duquel il exprime son opinion;
 - utiliser la structure propre à ce discours;
 - utiliser la variété de langage qui convient à la situation de communication;
 - énoncer son opinion de façon claire et précise;
 - fournir des informations pertinentes et suffisantes pour l'interlocuteur;
 - utiliser des faits, des exemples, des énoncés généraux ou des références qui font autorité pour appuyer son opinion;
 - créer un développement où il présentera ses arguments selon un ordre déterminé;
 - utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
 - utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

Discours à caractère expressif

Écrire un texte expressif sur un sujet controversé (suite)

utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance de l'interlocuteur relative aux personnes, aux événements, aux lieux et aux objets mentionnés dans son discours.

- I. Choisir l'information, c'est-à-dire...
 - utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance de l'interlocuteur relative aux personnes, aux événements, aux lieux et aux objets mentionnés dans son discours.
- II. Organiser l'information, c'est-à-dire...
 - utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance de l'interlocuteur relative aux personnes, aux événements, aux lieux et aux objets mentionnés dans son discours.
- III. Formuler l'information, c'est-à-dire...
 - utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance de l'interlocuteur relative aux personnes, aux événements, aux lieux et aux objets mentionnés dans son discours.

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

DOUZIÈME ANNÉE

**Contenu notionnel
en ÉCRITURE**

136
109

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

RÉDACTION
PARLÉE/EYE:

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

d'un texte visant à faire connaître son opinion sur la hausse des frais de scolarité à l'Université;

CONNAISSANCES**LEXIQUE**

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable:

- de respecter le sens propre ou figuré attribué aux mots, sauf dans le cas d'une utilisation poétique;
- d'utiliser des mots ou des expressions de mots qui appartiennent à la langue française, sauf dans le cas d'un emploi poétique;
- d'utiliser, s'il y a lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité.

ORTHOGRAPHE D'USAGE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments de l'orthographe l'usant suivants par automatisme par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

- l'orthographe des mots les plus fréquents de la langue française, sauf celle qui présente les difficultés suivantes:
 - l'orthographe des verbes en **CCR** et **GER** aux temps connus;
 - l'orthographe des verbes en **EIER** et **ETER** aux temps connus;
 - l'orthographe des verbes se terminant en **YER** aux temps connus;
 - le doublement des consonnes **N/NM, P/PB/MF**
ex.: menu, donner, départ, appétit, enfoncez, offrir, etc.;
 - les graphies du son [our] ex.: cour, cours, court, leourd, etc.

CONNAISSANCES**ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE**

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments de l'orthographe grammaticale suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

- les verbes **AVOIR** et **ÊTRE** au sujetatif présent et à l'imperatif présent;
- les verbes **DIRE, POUVOIR, ALLER** et **FAIRE** au subjonctif présent;
- les verbes **SAVOIR, VOIR, PRENDRE, VOULOIR, DEVOIR** et **METTRE** au conditionnel présent;
- les verbes **SAVOIR, VOIR, PRENDRE, DEVOIR** et **METTRE** au subjonctif présent;
- des verbes du 3^e groupe (ex.: **TENIR, RECEVOIR, RENDRE, CONNAÎTRE** et **CUIRE**) au temps aux personnes utilisées fréquemment;
- l'accord des participes passés employés avec les verbes d'état;
- les pronoms personnels et possessifs de la 2^e personne du singulier et du pluriel;
- le pluriel des noms composés;
- le pluriel des noms propres;
- l'accord de demi;
- l'accord des expressions désignant la couleur;
- l'accord de possible, tel, même, queque;
- les noms féminins irréguliers (usuels)
ex.: hérophérie.

etc.

CONNAISSANCES**CONNAISSANCES****TECHNIQUES****HABILETÉS****

- Utilisation des outils de référence suivants:
 - les ouvrages traitant des anglicismes;
 - l'encyclopédie,
 - l'utilisation de la technique suivante:
 - l'entrevue.

etc.

En 12e année l'élève sera amené à développer son habileté à:

- écrire des textes à caractère expressif avec l'intention de faire connaître son opinion ou ses sentiments sur un sujet particulier.

En 12e année l'élève sera amené à développer son habileté à:

- écrire des textes à caractère expressif avec l'intention de faire connaître son opinion ou ses sentiments sur un sujet particulier.
- Utilisation de la technique suivante:
- l'entrevue.

TECHNIQUES**CONNAISSANCES****ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE / POÉTIQUE**

** Voir les objectifs pratiques de l'habileté à écrire dans les pages suivantes.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif, ludique/poétique et incitatif pour l'habileté à écrire en 12e année.

HABILETÉS

L'habileté à écrire consiste essentiellement à produire un discours écrit signifiant, à partir d'une intention de communication précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL" et doivent tous être couverts. Le développement de l'habileté à écrire implique l'acquisition et la mise en œuvre de connaissances et de techniques diverses.

Le développement de l'habileté à écrire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de techniques diverses. Certaines des techniques identifiées dans le programme sont terminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres techniques seront à poursuivre l'année suivante.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à écrire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses. Certaines connaissances identifiées dans ce tableau sont terminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

CONNAISSANCES

Chaque activité d'écriture doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année, l'enseignant variera les activités proposées afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre :

- o terminal
- * à initier/à poursuivre

120

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF**ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF****CONNAISSANCES****SYNTAXE**

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments syntaxiques suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

Structure de la phrase:

- l'utilisation des structures de phrases propres à la langue française.

Punctuation:

- la virgule (,) pour détacher/ isoler un mot ou un groupe de mots/mot/mot/mot en apostrophe en opposition ou pour séparer une proposition incise.

HOMOPHONES

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les homophones suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

- qu'il/quoi;
- quelle/qu'elle;
- on/a/on n'a;
- quant/quand;
- dont/donc.

CONNAISSANCES**TECHNIQUES****HABILETÉS******TECHNIQUES****CONNAISSANCES****CONNAISSANCES****CONNAISSANCES****TECHNIQUES****CONNAISSANCES****CONNAISSANCES****ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/POÉTIQUE****ACTIVITÉS À CARACTÈRE INITIATIVE**

12

12

113

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILÉTÉ À ÉCRIRE

Discours à caractère expressif

Écrire un texte expressif

À l'occasion de la rédaction d'un texte visant à faire connaître son opinion en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de:

I. Choisir l'information, c'est-à-dire...

- choisir une intention de communication;
- choisir un sujet controversé;
- identifier le public-cible;
- choisir la position qu'il désire défendre et les aspects qu'il traitera;
- tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours.

II. Organiser l'information, c'est-à-dire...

- regrouper les arguments qui supporteront son opinion dans un ordre logique.

III. Formuler l'information, c'est-à-dire...

- formuler son intention de communication;
- intituler son discours de façon à attirer l'attention de l'interlocuteur;
- énoncer clairement le sujet de son discours à propos duquel il exprime son opinion;
- utiliser la structure propre à ce discours;
- utiliser la variété de langage qui convient à la situation de communication;
- énoncer son opinion de façon claire et précise;
- fournir des informations pertinentes et suffisantes pour l'interlocuteur;
- utiliser des faits, des exemples, des thèmes généraux ou des références qui font autorité pour appuyer son opinion;
- créer un développement où il présentera ses arguments selon un ordre déterminé;
- utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra.

1 / 1

suite...

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

Discours à caractère expressif

Écrire un texte expressif

utiliser s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance de l'interlocuteur relative aux personnes, aux événements, aux lieux et aux objets mentionnés dans son discours.

I. Choisir l'information, c'est-à-dire...

- choisir une intention de communication;
- choisir un sujet controversé;
- identifier le public-cible;
- choisir la position qu'il désire défendre et les aspects qu'il traitera;
- tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours.

II. Organiser l'information, c'est-à-dire...

- regrouper les arguments qui supporteront son opinion dans un ordre logique.

III. Formuler l'information, c'est-à-dire...

- formuler son intention de communication;
- intituler son discours de façon à attirer l'attention de l'interlocuteur;
- énoncer clairement le sujet de son discours à propos duquel il exprime son opinion;
- utiliser la structure propre à ce discours;
- utiliser la variété de langage qui convient à la situation de communication;
- énoncer son opinion de façon claire et précise;
- fournir des informations pertinentes et suffisantes pour l'interlocuteur;
- utiliser des faits, des exemples, des thèmes généraux ou des références qui font autorité pour appuyer son opinion;
- créer un développement où il présentera ses arguments selon un ordre déterminé;
- utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra.

1 / 7

suite...

ENRICHISSEMENT

Le programme a été conçu pour couvrir 75% du temps pour l'enseignement du français. L'autre 25% du temps pourra être utilisé de l'une ou l'autre façon suivante:

- pour aider les élèves qui éprouvent des difficultés dans certains des types de discours au programme;
- ou encore, pour offrir un programme d'enrichissement aux élèves/classes qui développent de façon satisfaisante les habiletés déterminées dans le programme d'études.

Ce programme d'enrichissement permet à l'élève de développer de nouvelles habiletés. Le choix de ces discours respecte le savoir-faire et les connaissances que l'élève a déjà acquis au cours des années précédentes et tient compte aussi de ceux prévus pour l'année en cours. Selon le temps à sa disposition, l'enseignant décidera parmi les discours prévus pour l'enrichissement, celui/ceux qui conviendra(ont) le mieux à ses élèves.

IMMERSION

ENRICHISSEMENT - 10 à 12

INFORMATIF	INCITATIF	EXPRESSIF	LUDIQUE/POÉTIQUE
C O M P R É H E N S I O N	Reportages - 10 ^e Reportages - 11 ^e Reportages - 12 ^e		ORAL
P R O D U C T I O N		Textes expressifs - 10 ^e	Roman - 10 ^e Théâtre - 11 ^e Conte - 10 ^e Nouvelle littéraire - 11 ^e ÉCRIT
Textes (ou extraits de textes) informatifs, incitatifs, expressifs et ludiques/poétiques reliés au monde francophone			
P R O D U C T I O N		Exposés expressifs (opinion/sentiments) - 12 ^e	Poèmes (création personnelle) - 11 ^e ORAL
T I O N	Textes incitatifs (au choix) - 10 ^e	Textes expressifs sur un sujet particulier -10 ^e	Nouvelles - 11 ^e Poèmes - 11 ^e Biographie/ Autobiographie - 12 ^e ÉCRIT

IMMERSION

ENRICHISSEMENT - 10^e ANNÉE

INFORMATIF	INCITATIF	EXPRESSIF	LUDIQUE/POÉTIQUE
C O M P R É H E N S I O N			ORAL Roman ou contes ÉCRIT (18 hres)
P R O D U C T I O N		Textes incitatifs (au choix)	ORAL Textes expressifs (ses sentiments/son opinion) (15 hres)
			ÉCRIT (15 hres)

IMMERSION

ENRICHISSEMENT - 11e ANNÉE

INFORMATIF	INCITATIF	EXPRESSIF	LUDIQUE/POÉTIQUE
C O M P R É H E N S I O N			ORAL
	Nouvelles		ÉCRIT
		(18 hres)	
	Poèmes (création personnelle)		ORAL
		(6 hres)	
	Nouvelles		ÉCRIT
		(20 hres)	

IMMERSION

ENRICHISSEMENT - 12^e ANNÉE

INFORMATIF	INCITATIF	EXPRESSIF	LUDIQUE/POÉTIQUE
C O M P R É H E N S I O N			ORAL
			ÉCRIT (18 hres)
		Exposés expressifs (opinion/sentiments)	ORAL (13 hres)
P R O D U C T I O N			Biographie ou autobiographie ÉCRIT (20 hres)

ENRICHISSEMENT

**COMMUNICATION
ORALE**

137
123

ENRICHISSEMENT

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

11^e année - Immersion

Discours à caractère ludique/poétique

Produire oralement un poème (création personnelle)

À l'occasion de la production orale d'un poème visant à divertir ou stimuler l'imagination en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève (seul ou groupé) sera capable de :

I. Choisir l'information, c'est-à-dire...

- formuler une intention de communication;
- déterminer le sujet/thème de son poème;
- choisir un titre, il y a lieu;
- identifier le public-cible;

tenant compte des conditions de production et de réception de son poème, en choisissant le sujet et le contenu de son poème;

déterminer la forme du poème.

II. Organiser l'information, c'est-à-dire...

- regrouper l'information autour de certains aspects du sujet/thème;
- regrouper des mots pour former des champs lexicaux.

III. Formuler l'information, c'est-à-dire...

- intituler le poème, si y a lieu;
- utiliser la structure du poème (en sonnet, prose, etc.) qui favorise la meilleure façon de passer son message;
- utiliser le niveau de langage littéraire;
- utiliser les mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser des mots/groupees de mots qui constituent des champs lexicaux exprimant ou évoquant des sentiments, des émotions ou un état d'âme;
- utiliser certaines figures de style, des rimes ou des sonnets susceptibles de créer différentes impressions chez l'interlocuteur;
- utiliser certains éléments de son vécu ou du vécu des autres (personnages, événements, lieux, objets) pour stimuler son imagination;
- proposer une vision du monde, en véhiculant des idées, des sentiments, des valeurs dans son poème.

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

13.9

125

ENRICHISSEMENT

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

12^e année - Immersion

Discours à caractère expressif

Produire oralement un exposé à caractère expressif

À l'occasion d'un exposé oral visant à faire connaître ses sentiments ou ses opinions, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

I. Choisir l'information, c'est-à-dire...

- formuler une intention de communication;
 - identifier le sujet/thème de l'exposé;
 - identifier le public-cible;
 - tenir compte des conditions de production et de réception de son exposé, en choisissant le sujet et le contenu de son exposé;
 - identifier ses sentiments et ses opinions relatifs au sujet de l'exposé;
 - choisir les différents aspects du sujet/thème à traiter.
- ##### II. Organiser l'information, c'est-à-dire...
- organiser l'information dans un ordre logique.
- ##### III. Formuler l'information, c'est-à-dire...
- énoncer clairement le sujet/thème de l'exposé;
 - utiliser la structure propre à ce discours;
 - utiliser la variété de langage qui convient à la situation de communication;
 - utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;
 - utiliser les structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
 - exprimer ses sentiments ou ses opinions à l'égard du sujet;
 - utiliser certains éléments du discours propres à nuancer ses sentiments ou ses opinions;
 - utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance des interlocuteurs relative au sujet de son exposé;

suite...

Discours à caractère expressif

Produire oralement un exposé à caractère expressif (suite)

distinguer, dans sa présentation, ses opinions de celles qui appartiennent à une autre personne;

modifier, s'il y a lieu, son exposé en fonction de la réaction de l'interlocuteur (pendant l'exposé).

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

1.4.1

1.4.1

ENRICHISSEMENT

LECTURE

144
129

ENRICHISSEMENT

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À LIRE

10e année - Immersion

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un roman

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...
- identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.
- II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
- choisir, dans le roman, les éléments qui ont suscité son intérêt;
- identifier les caractéristiques des personnages, des événements des lieux et des objets;
- choisir, parmi les éléments du texte, ceux qui révèlent l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans le roman, révélait des caractéristiques de l'auteur.
- III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens synthétiser), c'est-à-dire...
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui s'apparentent à ce roman;
- dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent les personnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le roman;
- résumer le roman pour en dégager les principales actions.
- IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire:
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présent;
- dégager la structure propre à ce discours;
- dégager les caractéristiques des personnages qui annoncent ou influencent le déroulement des actions;
- dire si le locuteur est un personnage de l'histoire racontée ou non;

Notes: L'enseignant pourra se référer au document d'appui "L'exploitation du roman qui propose, dans une démarche pédagogique, des activités visant à améliorer chez l'élève sa compréhension du roman.

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un roman (suite)

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...
- identifier les principales valeurs morales et sociales véhiculées par les personnages et les situations qu'ils vivent.
- V. Évaluer : égaler, c'est-à-dire...
- dire dans quelle mesure des informations relatives à la biographie de l'auteur facilitent la compréhension;
- exprimer ce qu'il pense des personnages et des situations qu'ils vivent;
- juger du degré de vraisemblance des personnes et des situations qu'ils vivent.
- II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
- distinguer le héros, ses ennemis, ses alliés lorsqu'ils sont identifiés;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui chez les personnes, les actions, les lieux ou les objets, évoque des mœurs et des coutumes d'un milieu socio-culturel particulier;
- identifier les obstacles ou les épreuves que le personnage principal rencontré;
- identifier, parmi les caractéristiques du personnage principal, de ses ennemis et de ses alliés, ce qui les rendent merveilleux;
- choisir, parmi les éléments du texte, ceux qui révèlent l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit;
- choisir, dans ce discours, les éléments qui ont suscité son intérêt.
- III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens synthétiser), c'est-à-dire...
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui s'apparentent à ce roman;
- dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent les personnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le roman;
- résumer le roman pour en dégager les principales actions.
- IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire:
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présent;
- dégager la structure propre à ce discours;
- dégager les caractéristiques des personnages qui annoncent ou influencent le déroulement des actions;
- dire si le locuteur est un personnage de l'histoire racontée ou non;

Note: L'enseignant pourra se référer au document d'appui "L'exploitation du roman qui propose, dans une démarche pédagogique, des activités visant à améliorer chez l'élève sa compréhension du roman.

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un conte

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...
- identifier les principaux valeurs morales et sociales véhiculées par les personnages et les situations qu'ils vivent.
- V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...
- dire dans quelle mesure des informations relatives à la biographie de l'auteur facilitent la compréhension;
- exprimer ce qu'il pense des personnages et des situations qu'ils vivent;
- juger du degré de vraisemblance des personnes et des situations qu'ils vivent.
- II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
- distinguer le héros, ses ennemis, ses alliés lorsqu'ils sont identifiés;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui chez les personnes, les actions, les lieux ou les objets, évoque des mœurs et des coutumes d'un milieu socio-culturel particulier;
- identifier les obstacles ou les épreuves que le personnage principal rencontré;
- identifier, parmi les caractéristiques du personnage principal, de ses ennemis et de ses alliés, ce qui les rendent merveilleux;
- choisir, parmi les éléments du texte, ceux qui révèlent l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit;
- choisir, dans ce discours, les éléments qui ont suscité son intérêt.
- III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens synthétiser), c'est-à-dire...
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui s'apparentent à ce roman;
- dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent les personnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le roman;
- résumer le conte pour en dégager les principales actions.
- IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire:
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présent;
- dégager la structure propre à ce discours;
- dégager les caractéristiques des personnages qui annoncent ou influencent le déroulement des actions;
- dire si le locuteur est un personnage de l'histoire racontée ou non;

Notes: L'enseignant pourra se référer au document d'appui "L'exploitation du roman qui propose, dans une démarche pédagogique, des activités visant à améliorer chez l'élève sa compréhension du roman.

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un conte (suite)

IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire:

- identifier la mission ou le projet du personnage principal s'il est présent & explicitement;
- identifier l'intention du locuteur si elle est implicite;
- inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présent &;
- dire si l'histoire racontée est arrivée à celui qui raconte ou à quelqu'un d'autre;
- identifier la variété de langue utilisée;
- dégager la structure du conte.

V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...

- exprimer ses impressions sur les personnages et les situations qu'ils vivent;
- identifier les raisons pour lesquelles il a aimé ou non le conte.

Notes: L'enseignant pourra se référer au document d'appui "L'exploitation du roman qui propose, dans une démarche pédagogique, des activités visant à améliorer chez l'élève sa compréhension du roman.

suite...

ENRICHISSEMENT

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À LIRE

11e année - Immersion

Discours à caractère ludique/poétique

Discours à caractère ludique/poétique

Lire une nouvelle littéraire

En repérant, saluant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention prévisible, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...

- identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;
- identifier les caractéristiques des personnages, des événements, des lieux ou des objets qui contribuent à les présenter comme vraisemblables.

II. Sélectionner, choisir des informations pertinentes,

- identifier les mots qui servent à décrire et à rendre vraiment vrais les personnes, les actions, les lieux imaginaires et les objets;
- identifier l'événement qui vient perturber la situation initiale;
- identifier les moyens que le/les personnage menacent utilisent pour tenir de son sortir;
- choisir, parmi les éléments du texte, ceux qui révèlent l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels a été produit.

III. Regrouper des informations (faire des liens, synthétiser, c'est-à-dire...

- identifier les rapports entre le déroulement des actions et les réactions psychologiques ou affectives du personnage principal;
- décrire la situation psychologique ou affective initiale du personnage principal;
- dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans la nouvelle;
- dégager les principales actions de la nouvelle;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à cette nouvelle;
- décrire la situation psychologique ou affective finale du personnage principal.

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Lire une nouvelle littéraire (suite)

IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire:

- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- identifier la variété de langue utilisée;
- dégager le rôle que jouent les principaux personnages, dans le déroulement des actions;
- dégager la structure propre à ce discours;
- inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présent;
- identifier certains valeurs véhiculées par les personnages de la nouvelle.

V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...

- exprimer ce qu'il pense des personnages et des situations qu'ils vivent;
- identifier les raisons pour lesquelles il a aimé ou non la nouvelle.

Discours à caractère ludique/poétique

Lire une nouvelle littéraire (suite)

V. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire:

- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- identifier la variété de langue utilisée;
- dégager le rôle que jouent les principaux personnages, dans le déroulement des actions;
- dégager la structure propre à ce discours;
- inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présent;
- identifier certains valeurs véhiculées par les personnages de la nouvelle.

VI. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...

- exprimer ce qu'il pense des personnages et des situations qu'ils vivent;
- identifier les raisons pour lesquelles il a aimé ou non la nouvelle.

Discours à caractère ludique/poétique

Lire une nouvelle littéraire (suite)

V. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire:

- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- identifier la variété de langue utilisée;
- dégager le rôle que jouent les principaux personnages, dans le déroulement des actions;
- dégager la structure propre à ce discours;
- inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présent;
- identifier certains valeurs véhiculées par les personnages de la nouvelle.

VI. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...

- exprimer ce qu'il pense des personnages et des situations qu'ils vivent;
- identifier les raisons pour lesquelles il a aimé ou non la nouvelle.

ENRICHISSEMENT

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À LIRE

Lire des textes ou extraits de textes à caractère informatif, incitatif, expressif et ludique/poétique liés au monde francophone	Note : Pour chaque type de texte, veuillez vous référer aux objectifs spécifiques présentés pour les autres niveaux d'enseignement.	145
		146
		147
		148
		149

ENRICHISSEMENT

ÉCRITURE

143

137

ENRICHISSEMENT

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À ÉCRIRE

10e année - Immersion

Discours à caractère incitatif

Écrire un texte incitatif (au choix)

A l'occasion de la rédaction d'un texte à caractère incitatif visant à faire agir quelqu'un, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

I. Choisir l'information, c'est-à-dire...

- choisir une intention de communication;
 - choisir un sujet;
 - identifier le public-cible;
 - choisir des informations;
 - choisir des arguments;
 - tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours.
- ##### II. Organiser l'information, c'est-à-dire...
- organiser l'information selon un ordre logique.

III. Formuler l'information, c'est-à-dire...

- formuler son intention de communication;
- utiliser la structure propre à discours;
- utiliser la variété de langage qui convient à la situation de communication;
- fournir des informations qui renseigneront l'interlocuteur;
- fournir des informations pertinentes et suffisantes en vue de façon à poser;
- utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser, s'il y a lieu, certaines ressources graphiques et/ou visuelles;
- utiliser des éléments de son vécu ou du vécu des autres (personnes, événements, lieux, objets) susceptibles de statuer l'intérêt de l'interlocuteur;
- utiliser, s'il y a lieu, des descriptions, afin de tenir compte de la connaissance de l'interlocuteur.

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

Discours à caractère expressif

Écrire un texte à caractère expressif sur un sujet particulier

A l'occasion de la rédaction d'un texte à caractère expressif visant à présenter ses sentiments et ses opinions, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

I. Choisir l'information, c'est-à-dire...

- utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;
 - utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance de l'interlocuteur relative aux personnes, aux événements, aux lieux et aux objets mentionnés dans son discours.
- ##### II. Organiser l'information, c'est-à-dire...
- regrouper l'information selon les aspects du sujet à traiter;
- ##### III. Formuler l'information, c'est-à-dire...
- formuler son intention de communication;
 - initier son discours de façon à attirer l'attention de l'interlocuteur;
 - énoncer clairement le sujet de son discours;
 - utiliser la structure propre à ce discours;
 - énoncer ses sentiments ou son opinion de façon claire et précise;
 - fournir des informations pertinentes et suffisantes pour l'interlocuteur;
 - présenter ses arguments selon un ordre déterminé, s'il y a lieu;
 - utiliser des faits, des exemples, des énoncés généraux ou des références qui font autorité pour appuyer son opinion, s'il y a lieu;
 - créer un développement où il présentera ses arguments selon un ordre déterminé, s'il y a lieu;
 - utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

Discours à caractère expressif

Écrire un texte expressif sur un sujet particulier (suite)

- utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;
 - utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance de l'interlocuteur relative aux personnes, aux événements, aux lieux et aux objets mentionnés dans son discours.
- ##### IV. Organiser l'information, c'est-à-dire...
- regrouper l'information selon les aspects du sujet à traiter;
- ##### V. Formuler l'information, c'est-à-dire...
- formuler son intention de communication;
 - initier son discours de façon à attirer l'attention de l'interlocuteur;
 - énoncer clairement le sujet de son discours;
 - utiliser la structure propre à ce discours;
 - énoncer ses sentiments ou son opinion de façon claire et précise;
 - fournir des informations pertinentes et suffisantes pour l'interlocuteur;
 - présenter ses arguments selon un ordre déterminé, s'il y a lieu;
 - utiliser des faits, des exemples, des énoncés généraux ou des références qui font autorité pour appuyer son opinion, s'il y a lieu;
 - créer un développement où il présentera ses arguments selon un ordre déterminé, s'il y a lieu;
 - utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

Discours à caractère expressif

Écrire un texte expressif sur un sujet particulier (suite)

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

151

BEST COPY AVAILABLE

ENRICHISSEMENT

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À ÉCRIRE

11^e année - Immersion

Discours à caractère ludique/poétique

Écrire un texte s'apparentant à la nouvelle littérature

À l'occasion de la rédaction d'un texte, s'apparentant à la nouvelle littérature visant à divertir ou saisir un besoin d'imaginaire en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

I. Choisir l'information, c'est-à-dire...

- choisir une intention de communication;
- choisir un sujet;
- identifier le public-cible;

créer une situation initiale qui présente les personnages importants, les objets, le lieu et le temps du récit (univers vraisemblable) ainsi que la situation affective et psychologique du personnage principal;

créer un événement/déclencheur qui vient perturber la situation initiale;

créer une situation finale (événement imprévisible); tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours.

II. Regrouper l'information, c'est-à-dire...

regrouper l'information selon un ordre chronologique.

III. Formuler l'information, c'est-à-dire...

intituler la nouvelle de façon à attirer l'attention de l'interlocuteur;

utiliser la structure propre à ce discours;

utiliser un niveau de langue littéraire;

faire évoluer psychologiquement le personnage principal; introduire, si y a lieu, des passages descriptifs liés au déroulement des actions;

utiliser, si y a lieu, dans les paroles rapportées, des mots ou des expressions qui reflètent le ton ou l'attitude des personnages qui les prononcent;

utiliser adéquatement les pronoms de façon à préciser par qui les événements racontés ont été vécus;

utiliser adéquatement le temps des verbes, de manière à situer les actions de son texte par rapport au moment où elles sont racontées, et à les situer entre elles;

suite...

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

Discours à caractère ludique/poétique

Écrire un texte s'apparentant à la nouvelle littérature (suite)

utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;

- utiliser, si y a lieu, des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra.

I. Choisir l'information, c'est-à-dire...

- choisir une intention de communication;
- choisir un sujet;
- identifier le public-cible;

créer une situation initiale qui présente les personnages importants, les objets, le lieu et le temps du récit (univers vraisemblable) ainsi que la situation affective et psychologique du personnage principal;

créer un événement/déclencheur qui vient perturber la situation initiale;

créer une situation finale (événement imprévisible); tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours.

II. Regrouper l'information, c'est-à-dire...

regrouper l'information selon un ordre chronologique.

III. Formuler l'information, c'est-à-dire...

intituler la nouvelle de façon à attirer l'attention de l'interlocuteur;

utiliser la structure propre à ce discours;

utiliser un niveau de langue littéraire;

faire évoluer psychologiquement le personnage principal; introduire, si y a lieu, des passages descriptifs liés au déroulement des actions;

utiliser, si y a lieu, dans les paroles rapportées, des mots ou des expressions qui reflètent le ton ou l'attitude des personnages qui les prononcent;

utiliser adéquatement les pronoms de façon à préciser par qui les événements racontés ont été vécus;

utiliser adéquatement le temps des verbes, de manière à situer les actions de son texte par rapport au moment où elles sont racontées, et à les situer entre elles;

suite...

ENRICHISSEMENT

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À ÉCRIRE

Discours à caractère ludique/poétique

Écrire une courte autobiographie ou une biographie

À l'occasion de la rédaction d'une autobiographie ou d'une biographie, visant à divertir ou stimuler l'imagination, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

I. Choisir l'information, c'est-à-dire...

- choisir une intention de communication;
- identifier le public/cible;
- choisir l'angle sous lequel l'autobiographie ou la biographie sera présentée;
- tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours.

II. Regrouper l'information, c'est-à-dire...

- regrouper l'information sous les aspects traités;
- regrouper l'information dans un ordre chronologique.

III. Formuler l'information, c'est-à-dire...

- énoncer clairement le sujet de sa courte autobiographie ou de la biographie;
- énoncer clairement le ou les aspects abordés;
- utiliser la structure propre à ce discours;
- utiliser la variété de langage qui convient à la situation de communication;
- fournir des informations pertinentes visant à expliquer chaque des aspects choisis;
- accorder plus de place à l'information objective qu'à l'expression d'opinions ou de sentiments personnels;
- utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra.

1,3,4

ANNEXES

Ces annexes renferment un supplément d'information pour les enseignants qui désirent:

- a) des exemples de préfixes;
- b) des exemples de suffixes;
- c) des types de relation;
- d) des indications sur l'organisation des paragraphes entre eux.

a/b) Préfixes et suffixes

Les préfixes et les suffixes sont proposés à titre d'exemple. Ils ne devront jamais être remis aux élèves comme une liste de mots à mémoriser.

Ils devront être étudiés en contexte, après la lecture du texte, lors de l'étape "acquisition des connaissances" qui apparaît dans la démarche pédagogique utilisée en compréhension écrite.

c) Types de relation

Les types de relation sont indiqués dans la colonne "Rapports" et des exemples des mots utilisés pour établir ces relations apparaissent dans la colonne "Marqueurs de relation".

Ce sera encore en contexte que ces rapports devront être observés lors d'une activité de compréhension écrite. Ils pourront ensuite être utilisés en production orale ou écrite.

d) Organisation des paragraphes entre eux

Cette partie présente certaines indications qui révèlent l'articulation du discours telles l'ordre des idées et autres.

DIXIÈME ANNÉE

137
147

Suggestion de préfixes

Préfixe	Sens	Exemple
co-, col-	avec	collaborer
com-, con-		compagnon
cor-		correspondant
dis-	séparé de	disparaître
dem(o)-	peuple	démographie
homo-	même	homogène
hétéro-	différent	hétérogène
omni-	tout	omnivore
post-	après	postérieur

Suggestion de suffixes

<u>Suffixe</u>	<u>Sens</u>	<u>Exemple</u>
-drome	course	hippodrome
-ement	action	abonnement
-esque	qualité	romanesque
-iatre	qui soigne	pédiatre
-iser	qui rend	ridiculiser
-manie	passion, obsession	anglomanie
-pède	qui a des pieds	bipède

Liste d'exemples de marqueurs de relation et des divers types de rapports qu'ils établissent*

Marqueurs de relation	Rapports
comme, par exemple, de même que, etc.	- Comparaison
mais, par contre, cependant, bien que, etc.	- Opposition
ainsi, alors, donc, en conclusion, etc.	- Conséquence ou conclusion
parce que, car, attendu que, etc.	- Cause
en outre, de plus, d'autre part, etc.	- Addition
si, en admettant que, dans l'hypo thèse où, en supposant, etc	- Condition ou supposition
c'est-à-dire, en ce sens, à savoir, etc.	- Explication

* Inspiré de: Blais, Réjean et Yvonne Beaumont. *Propos*. Montréal/Toronto, Guérin, 1986, p. 524.

Organisation des paragraphes entre eux

La structure d'un discours est identifiable dans certains éléments de la langue qui en révèlent l'articulation, tels les trois éléments de langue suivants:

1. des mots/*expressions* (*marqueurs de relation*) qui fournissent des indications sur l'ordre des idées ou les aspects du texte:

Premièrement, deuxièmement, par ailleurs, par la suite, donc, enfin, comme, en conclusion, etc.

2. des indices internes du discours dont la progression est vérifiable d'un paragraphe à l'autre:

- un ou des personnages, leur évolution;
- un ou des événements, leur enchaînement;
- un objet (dont l'importance est connue au fil des paragraphes);
- un lieu (qui change d'un paragraphe à l'autre en fonction des événements narrés ou encore qui est décrit peu à peu, au fil des événements vécus).

3. l'usage de pronoms et le rappel de leurs antécédents:

Un paragraphe commençant par *il* ou *ce dernier* ou *celle-ci* présuppose normalement que le lecteur se rappelle quelle personne ou quel fait déjà cité ce pronom remplace.

Une bonne lecture de chaque pronom (qui peut remplacer soit un personnage, soit un événement ou un fait, soit un objet, soit un lieu) peut aider à reconnaître l'organisation d'un discours.

Syntaxe de la phrase et du discours

- Dire dans quelle mesure la division en strophes ou en paragraphes facilite la lecture et la compréhension du discours.
- Observer la façon particulière d'utiliser les majuscules et la ponctuation.
- Justifier le rôle des signes de ponctuation utilisés dans certaines phrases : deux-points, parenthèses, points de suspension.
- Identifier les moyens ou procédés (niveau graphique, phonétique, syntaxique, etc.) utilisés dans le poème pour illustrer le thème.
- Expliciter le sens de la phrase sans verbe conjugué et le rapport avec ce qui la précède ou ce qui la suit.
- Expliciter le rapport existant entre les informations fournies par les participiales et celles contenues dans l'ensemble de la phrase.
- Expliciter le rapport existant entre les informations fournies par les incises et celles contenues dans l'ensemble de la phrase.
- Observer la structure de la phrase.
- Observer la faible utilisation des marqueurs de relation.

ONZIÈME ANNÉE

155

Suggestion de préfixes

<u>Préfixe</u>	<u>Sens</u>	<u>Exemple</u>
a-, an	privation	athée, analphabète
anté-	avant, précédent	antérieur
in-, im-, il-, ir-	1. dans 2. privé de	1. antérieur 2. interdir, illégal
pro-	1. devant 2. pour	1. promotion 2. pronom
xén(o)-	étranger	xénophobie

Suggestion de suffixes

<u>Suffixe</u>	<u>Sens</u>	<u>Exemple</u>
-aie	plantation de végétaux	pommeraie
-crate	qui a le pouvoir	bureaucrate
-cratie	pouvoir	démocratie
-er	dérive du nom	destiner
-graphe	qui écrit	télégraphe
-graphie	art d'écrire	calligraphie
-iste	qui se rapporte à	réaliste
-ir	dérivé de l'adjectif	grandir
-phobe	personne qui a peur ennemi de	xénophobe
-phobie	peur de	claustrophobie

Liste d'exemples de marqueurs de relation et des divers types de rapports qu'ils établissent

Marqueurs de relation	Rapports
comme, par exemple, de même que, etc.	- Comparaison
mais, par contre, cependant, bien que, etc.	- Opposition
ainsi, alors, donc, en conclusion, etc.	- Conséquence ou conclusion
parce que, car, attendu que, etc.	- Cause
en outre, de plus, d'autre part, etc.	- Addition
si, en admettant que, dans l'hypothèse où, en supposant, etc.	- Condition ou supposition
c'est-à-dire, en ce sens, à savoir, etc.	- Explication

Organisation des paragraphes entre eux

La structure d'un discours est identifiable dans certains éléments de la langue qui en révèlent l'articulation, tels les trois éléments de langue suivants:

1. des mots/expressions (marqueurs de relation) qui fournissent des indications sur l'ordre des idées ou les aspects du texte:

Premièrement, deuxièmement, par ailleurs, par la suite, donc, enfin, comme, en conclusion, etc.

2. des indices internes du discours, dont la progression est vérifiable d'un paragraphe à l'autre:

- un ou des personnages, leur évolution;
- un ou des événements, leur enchaînement;
- un objet (dont l'importance est connue au fil des paragraphes);
- un lieu (qui change d'un paragraphe à l'autre en fonction des événements narrés ou encore qui est décrit peu à peu, au fil des événements vécus).

3. l'usage de pronoms et le rappel de leurs antécédents:

Un paragraphe commençant par *il* ou *ce dernier* ou *celle-ci* présuppose normalement que le lecteur se rappelle quelle personne ou quel fait déjà cité ce pronom remplace.

Une bonne lecture de chaque pronom (qui peut remplacer soit un personnage, soit un événement ou un fait, soit un objet, soit un lieu) peut aider à reconnaître l'organisation d'un discours.

Syntaxe de la phrase et du discours

- Dire dans quelle mesure la division en strophes ou en paragraphes facilite la lecture et la compréhension du discours.
- Observer la façon particulière d'utiliser les majuscules et la ponctuation.
- Justifier le rôle des signes de ponctuation utilisés dans certaines phrases : deux-points, parenthèses, points de suspension.
- Identifier les moyens ou procédés (niveau graphique, phonétique, syntaxique, etc.) utilisés dans le poème pour illustrer le thème.
- Expliciter le sens de la phrase sans verbe conjugué et le rapport avec ce qui la précède ou ce qui la suit.
- Expliciter le rapport existant entre les informations fournies par les participiales et celles contenues dans l'ensemble de la phrase.
- Expliciter le rapport existant entre les informations fournies par les incises et celles contenues dans l'ensemble de la phrase.
- Observer la structure de la phrase.
- Observer la faible utilisation des marqueurs de relation.

DOUZIÈME ANNÉE

163

163

Suggestion de préfixes

<u>Préfixe</u>	<u>Sens</u>	<u>Exemple</u>
per-	à travers	performance
psych(o)	âme, esprit	psychologue

Suggestion de suffixes

<u>Suffixe</u>	<u>Sens</u>	<u>Exemple</u>
-algie	douleur	névralgie
-archie	commandement	hiérarchie
-arque	qui commande	monarque
-isme	doctrine	communisme, école
-fique	qui produit	catastrophique
-fuge	qui fuit	transfuge, fait fuir

Liste d'exemples de marqueurs de relation et des divers types de relation qu'ils établissent

Marqueurs de relation

comme, par exemple, de même que, etc.

Rapports

- Comparaison

mais, par contre, cependant, bien que, etc.

- Opposition

ainsi, alors, donc, en conclusion, etc.

- Conséquence ou conclusion

parce que, car, attendu que, etc.

- Cause

en outre, de plus, d'autre part, etc.

- Addition

si, en admettant que, dans l'hypo
thèse où, en supposant, etc.

- Condition ou supposition

c'est-à-dire, en ce sens, à savoir, etc.

- Explication

Organisation des paragraphes entre eux

La structure d'un discours est identifiable dans certains éléments de la langue qui en révèlent l'articulation, tels les trois éléments de langue suivants:

1. des mots/expressions (marqueurs de relation) qui fournissent des indications sur l'ordre des idées ou les aspects du texte:

Premièrement, deuxièmement, par ailleurs, par la suite, donc, enfin, comme, en conclusion, etc.

2. des indices internes du discours dont la progression est vérifiable d'un paragraphe à l'autre:

- un ou des personnages, leur évolution;
- un ou des événements, leur enchaînement;
- un objet (dont l'importance est connue au fil des paragraphes);
- un lieu (qui change d'un paragraphe à l'autre en fonction des événements narrés ou encore qui est décrit peu à peu, au fil des événements vécus).

3. l'usage de pronoms et le rappel de leurs antécédents:

Un paragraphe commençant par *il* ou *ce dernier* ou *celle-ci* présuppose normalement que le lecteur se rappelle quelle personne ou quel fait déjà cité ce pronom remplace.

Une bonne lecture de chaque pronom (qui peut remplacer soit un personnage, soit un événement ou un fait, soit un objet, soit un lieu) peut aider à reconnaître l'organisation d'un discours.

Syntaxe de la phrase et du discours

- Diviser son discours en paragraphes.
- Utiliser des structures de phrases propres à faciliter la compréhension et à maintenir l'intérêt.
- Utiliser des structures syntaxiques qui appartiennent à la langue française ou qui sont propres à la variété de langue utilisée, en recourant, au besoin, à une grammaire.
- Utiliser des phrases variées.
- Utiliser correctement la structure si + plus-que-parfait + conditionnel passé.
- Utiliser adéquatement le style direct et indirect.
- Utiliser adéquatement les modes et temps des verbes.
- Utiliser adéquatement les pronoms de telle sorte qu'ils rappellent des êtres, des objets ou des idées déjà nommés dans le discours ou clairement identifiables dans la situation de communication.
- Utiliser certaines phrases qui servent à poser des questions ou qui incitent à poser des gestes.

Syntaxe de la phrase et du discours

- Dire dans quelle mesure la division en strophes ou en paragraphes facilite la lecture et la compréhension du discours.
- Observer la façon particulière d'utiliser les majuscules et la ponctuation.
- Justifier le rôle des signes de ponctuation utilisés dans certaines phrases : deux-points, parenthèses, points de suspension.
- Identifier les moyens ou procédés (niveau graphique, phonétique, syntaxique, etc.) utilisés dans le poème pour illustrer le thème.
- Expliciter le sens de la phrase sans verbe conjugué et le rapport avec ce qui la précède ou ce qui la suit.
- Expliciter le rapport existant entre les informations fournies par les participiales et celles contenues dans l'ensemble de la phrase.
- Expliciter le rapport existant entre les informations fournies par les incises et celles contenues dans l'ensemble de la phrase.
- Observer la structure de la phrase.
- Observer la faible utilisation des marqueurs de relation.

Syntaxe de la phrase et du discours

- Identifier, lorsque le cas se présente, certaines phrases qui servent à poser des questions, ou incitent à poser des gestes.
- Expliciter le sens de certaines phrases sans verbe et expliciter leur rapport avec la phrase qui précède ou qui suit.
- Expliciter le sens de certaines phrases complexes en relevant les propositions subordonnées.
- Identifier, s'il y a lieu, dans certaines phrases, les expressions qui annoncent qu'on rapporte directement ou indirectement les paroles de quelqu'un;
- Expliciter, s'il y a lieu, le rôle du gérondif dans certaines phrases.
- Identifier certaines structures syntaxiques qui permettent de découvrir la variété de langue utilisée dans le discours.